

## Recherches sociographiques



# Institutionnalisation et professionnalisation de la sociologie du travail au Québec : un aperçu

Camille Legendre

Volume 38, Number 1, 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057091ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057091ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Legendre, C. (1997). Institutionnalisation et professionnalisation de la sociologie du travail au Québec : un aperçu. *Recherches sociographiques*, 38(1), 51–88. <https://doi.org/10.7202/057091ar>

### Article abstract

The future of the sociology of labour as a specific field of sociology has undergone considerable questioning over the past two decades, under the combined effects of the development of the field itself and of the substantial transformations in the working world. The sociology of labour in the French language universities in Quebec is examined here in light of its origins, of the main influences that have been exercised on its institutional and professional development, and of the themes and concerns that have polarized the activities of researchers. The development of teaching and research, the growing importance of publications and of the production of dissertations and theses, as well as the hiring of many labour sociologists outside the academic sector, show that after a fairly slow start, labour sociology has become quite a lively field. However, it is based on a tradition that is still fragile and it is increasingly in danger of breaking apart.

# INSTITUTIONNALISATION ET PROFESSIONNALISATION DE LA SOCIOLOGIE DU TRAVAIL AU QUÉBEC: UN APERÇU

Camille LEGENDRE

L'avenir de la sociologie du travail comme champ particulier de la sociologie a fait l'objet d'un questionnement important dans les deux dernières décennies, sous l'effet conjugué de l'évolution même de la discipline et des transformations considérables du monde du travail. La sociologie du travail dans les universités francophones au Québec est ici examinée à la lumière de ses origines, des principales influences qui se sont exercées sur son développement institutionnel et professionnel et des thèmes et préoccupations qui ont polarisé les activités des chercheurs. Le développement de l'enseignement et de la recherche, l'importance croissante des publications et de la production de mémoires et de thèses ainsi que l'embauche de nombreux sociologues du travail en dehors du milieu universitaire montrent que, après un départ plutôt lent, la sociologie du travail est devenue un champ bien vivant. Toutefois, celui-ci repose sur une tradition encore fragile et il est de plus en plus menacé d'éclatement.

La publication en 1980 du numéro du 20<sup>e</sup> anniversaire de la revue *Sociologie du travail* dénonçant le paradigme du déterminisme technologique qui avait largement dominé la sociologie du travail depuis ses débuts, en particulier en France (MAURICE, 1980), celle, quelques années plus tard, d'un examen de conscience général de la sociologie du travail française (DURAND, 1985) et celle, plus récente, d'un nouveau traité sur le même sujet ayant parmi ses objectifs celui de rétablir son statut chancelant (DE COSTER et PICHULT, 1994), constituèrent trois étapes parmi d'autres d'une démarche de questionnement relatif à ce champ spécialisé de la sociologie, qu'il s'agisse tant de son identité et de son objet propre que de ses orientations théoriques, conceptuelles et méthodologiques (voir, entre autres, ERBÈS-

SÉGUIN, 1986; CROZIER, 1991; DAVID, 1991 et LINHART, 1991). Cette préoccupation s'inscrit dans le cadre d'interrogations plus générales sur la sociologie et le déplacement des frontières disciplinaires, et dans celui des transformations considérables qu'a connues le monde du travail depuis les deux dernières décennies : mondialisation de l'économie et restructuration industrielle, diffusion des nouvelles technologies informatiques, chômage technologique et structurel massif, nouvelles formes d'emploi et crise de l'emploi, changements dans les qualifications et la formation professionnelle, explosion du secteur tertiaire, nouvelles politiques de gestion et d'organisation du travail, changements dans les systèmes de relations du travail, et d'autres.

La sociologie du travail au Québec n'a pas échappé à cette remise en question ni, à l'exemple du Québec qui les a vécues, aux transformations sociales qui l'ont provoquée. L'inverse eût été fort surprenant compte tenu que, d'une part, elle a été si fortement influencée par les sociologies étrangères, surtout la sociologie du travail française, et que, d'autre part, son origine et son évolution, comme c'est le cas de toute sociologie, se sont inscrites dans une société et un milieu universitaire et institutionnel possédant sa propre spécificité, d'où elle tire son identité propre. Aussi, à l'heure où certains dénoncent les frontières artificielles entre les champs disciplinaires et où l'on fait grand état de l'éclatement de l'objet de la sociologie du travail ou même de sa disparition imminente, il semble opportun, avant d'accepter trop rapidement le pronostic de sa fin inéluctable, de la regarder d'un peu plus près, de retourner à ses origines et d'examiner certains aspects institutionnels de son développement ainsi que les formes et les contenus dans lesquels elle s'est incarnée au Québec.

Dans les pages qui suivent, nous allons traiter des origines de la sociologie du travail dans les universités francophones et de son développement, de son importance institutionnelle, et des principaux thèmes qui ont fait l'objet de ses préoccupations. Son évolution sera suivie à travers diverses étapes de son institutionnalisation et de sa professionnalisation : l'inscription de cours de sociologie du travail dans les programmes d'enseignement, l'embauche de professeurs attirés à cet enseignement, la production de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat, l'importance de la recherche subventionnée, la création de centres et de groupes de recherche, et l'ampleur des publications. Finalement, l'évolution et la situation actuelle de la sociologie du travail feront l'objet d'une analyse, d'un essai d'interprétation et de quelques considérations sur ses perspectives d'avenir<sup>1</sup>.

---

1. L'information sur laquelle repose l'analyse qui suit vient de notes personnelles de l'auteur, de témoignages de sociologues déjà publiés, de statistiques et de données originales provenant de sources diverses (gouvernementales, départementales et autres) ainsi que de recherches bibliographiques. La présente étude ne constitue en aucune façon une évaluation des personnes ou des institutions et organisations mentionnées.

La sociologie du travail n'est pas une sphère clairement déterminée malgré les apparences. Son objet a connu des définitions variées au cours des années, selon les traditions nationales ou locales et ceux qui la pratiquent. Doit-on, par exemple, lui faire englober les travaux sur le syndicalisme ou, au contraire, réserver ceux-ci au champ de la sociologie des classes sociales et des mouvements sociaux ? Le syndicalisme doit-il revenir aux spécialistes en relations professionnelles ou peut-il être un objet d'étude légitime pour le sociologue du travail ? La sociologie du travail doit-elle inclure certains travaux de recherche portant, entre autres, sur l'organisation du travail professionnel dans des milieux institutionnels comme les hôpitaux et les firmes juridiques, etc., ou au contraire, doit-on réserver ceux-ci à la sociologie des professions ? Sous quel angle une étude sur l'emploi relève-t-elle de la sociologie du travail plutôt que de la sociologie économique ? Ces problèmes de définition se posent en particulier dans l'utilisation de données portant sur les travaux de recherche, les travaux de maîtrise et de doctorat déjà compilés et analysés, comme nous le verrons plus loin. Dans cet article, nous nous en tiendrons à une définition relativement large qui rejoint la définition classique de FRIEDMANN et NAVILLE (1961-1962) et celle que propose DE COSTER (1994).

### 1. *Les origines*

Dans l'histoire de la sociologie, l'apparition et le développement de champs disciplinaires particuliers ont été généralement associés à des individus qui ont fait œuvre de pionniers. Ainsi, en France, la sociologie du travail est largement identifiée à l'œuvre de Georges FRIEDMANN et à la tradition intellectuelle qu'il a fondée. Même si cette tradition a connu ses difficultés (FRIEDMANN, 1973 ; ROSE, 1979 ; DURAND, 1985 ; CROZIER, 1991), elle a survécu et s'est développée de façon continue et exemplaire à l'intérieur comme à l'extérieur de la société où elle a pris racine. La sociologie du travail canadienne anglophone s'est elle aussi constituée à partir de l'œuvre de pionniers (entre autres Oswald Hall à McGill) (BRYM, 1989 ; WIPPER, 1984 ; STOREY, 1994). Aux États-Unis, toutefois, il s'est agi surtout d'un fait fondateur (la recherche de HAWTHORNE) plutôt que d'une figure de proue (DESMAREZ, 1986).

Au Québec, l'origine de la sociologie du travail dans les universités francophones a suivi la règle plutôt que l'exception. Elle remonte à la deuxième moitié des années 1950 et au début des années 1960, au moment où la sociologie encore toute jeune entraînait dans la modernisation et entreprenait une phase cruciale de développement et de consolidation (marquée par l'essor du Département de sociologie de l'Université Laval et la fondation d'un deuxième Département de sociologie à l'Université de Montréal en 1955)<sup>2</sup>. Elle prit son envol et se développa à partir

---

2. Pour situer les étapes de l'évolution de la sociologie du travail, nous nous appuyons sur la périodisation largement reconnue et utilisée dans les analyses sur l'évolution de la sociologie au Québec. En bref, cette périodisation comporte quatre périodes : la première va de 1945 à la fin des années 1950 ; la

de l'enseignement et des travaux de recherche de deux pionniers dont l'influence s'est exercée avec une inégale intensité, Gérard Fortin et Jacques Dofny.

La sociologie du travail s'est définitivement implantée à Laval entre 1957 et 1964 grâce à l'enseignement et aux intérêts de recherche de Gérard FORTIN dans le contexte d'une consolidation majeure du Département de sociologie, laquelle lui a donné son «essor définitif» (FALARDEAU, 1974) et que certains ont appelé son «âge d'or» (GAGNON, 1985). Bien que «fils du milieu rural», Fortin se convertit pendant ses années de collègue à la cause ouvrière (l'«ouvriérisme» comme il le dit lui-même) et à l'engagement social sous l'influence de l'action catholique, de la grève de l'amiante et du nouveau militantisme de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) (FORTIN, 1974). Rejetant le nationalisme ruraliste et anti-ouvrier de l'époque, il était attiré par le modèle de Jean Marchand, alors secrétaire général de la CTCC, militant syndical formé en sciences sociales et ayant déjà acquis une grande notoriété en particulier grâce à son rôle de leader dans la grève de l'amiante. Fortin entreprit donc ses études en sciences sociales à Laval à la recherche de «moyens de lutter pour la classe ouvrière et pour consolider une idéologie [anti-nationaliste] encore trop fragmentaire». Il y trouva un milieu institutionnel en train d'abandonner une vision normative et engagée en faveur d'une autre vision vouée, celle-là, au positivisme scientifique et peu pénétrée par le courant «ouvriériste». Il compensa sa déception en s'alimentant auprès des idéologues de *Cité libre*, et décida tout de même d'aller se spécialiser en sociologie industrielle aux États-Unis.

Diplômé de Cornell University, une institution réputée en sociologie industrielle, il revint à Laval marqué par la sociologie et la méthodologie scientifique «positive» américaine. Cette influence se fit sentir surtout dans son enseignement en sociologie du travail, lequel était axé à la fois sur la sociologie industrielle et sur la sociologie des organisations. Le cours qu'il donnait s'appuyait ainsi sur les spécialistes, les études, les courants et les aspects de la société industrielle américaine les plus importants à l'époque : le taylorisme, l'école des relations humaines développée autour et à partir de la recherche de HAWTHORNE, les prolongements apportés à ce courant par les contributions de HOMANS et WHYTE en psychologie sociale organisationnelle, les analyses classiques de WARNER et particulièrement sa monographie sur l'évolution des métiers et du travail dans l'industrie de la chaussure et, enfin, celles tout aussi sérieuses de BARNARD et de GOULDNER sur les bureaucraties industrielles dans la sociologie des organisations alors naissante.

---

deuxième s'étend de 1960 à 1970 ; la troisième comprend la décennie suivante ; et la dernière va de 1980 à aujourd'hui (voir à ce sujet FOURNIER et HOULE, 1980 ; MAHEU *et al.*, 1984 ; JUTEAU et MAHEU, 1989). Le recrutement et l'embauche d'un sociologue spécifiquement attiré à l'enseignement et à la recherche en sociologie du travail constituent le signe premier de sa reconnaissance institutionnelle même si la présence antérieure d'un enseignement sur le travail (un cours en sociologie du travail dans le programme de formation) constitue déjà une indication de l'importance accordée à ce domaine.

Toutefois, son enseignement et ses préoccupations de recherche étaient également alimentés par la sociologie du travail française qui venait d'émerger dans les années 1950 autour de Georges FRIEDMANN et, en particulier, par les premiers travaux d'Alain TOURAINE et de Michel CROZIER. On y fréquentait également d'autres auteurs comme MUMFORD, FOURASTIER, CLARK, WEBER, MEISTER et MONTUCLARD, ainsi qu'en témoignent, dans l'ordre, les thèmes abordés dans son cours et orientés vers l'émergence de la démocratie industrielle: les transformations économiques, technologiques et organisationnelles de la production et du travail industriels, l'organisation bureaucratique, le syndicalisme et ses fonctions, la conscience ouvrière, l'action ouvrière et les conflits de classe, la participation et l'auto-gestion<sup>3</sup>.

Paradoxalement, Fortin revint des États-Unis préoccupé par le nationalisme québécois<sup>4</sup> et en même temps profondément désireux d'entreprendre des recherches en milieu manufacturier. Cependant, comme il le raconte lui-même, « le hasard des possibilités de financement » fit en sorte que « le premier groupe d'ouvriers » qu'il étudia « fut le seul qu'il connaisse vraiment: celui des bûcherons » (FORTIN, 1974; FORTIN et GOSSELIN, 1960). Cette étude le ramena de façon imprévue à son milieu rural d'origine et il décida de la poursuivre par une monographie d'une communauté rurale centrée sur les transformations de ce milieu (FORTIN et TREMBLAY, 1960). Cette recherche se situait par ailleurs au cœur d'un thème fondamental de la sociologie de ce temps-là, soit la transition d'une société rurale agricole à une société urbaine industrielle<sup>5</sup>. À l'exception de l'étude sur les conditions économiques des

3. Notes personnelles de l'auteur du cours de sociologie du travail qu'a donné Fortin au début des années 1960. Son intérêt marqué pour les questions du développement de la conscience ouvrière (chez les militants syndicaux), de la démocratie syndicale et de la participation des travailleurs dans les structures syndicales a sans doute été éveillé sinon renforcé durant son séjour aux États-Unis, par suite de l'attention qu'elles y ont reçue dans les années 1950. Plusieurs de ces thèmes reviennent dans des travaux de maîtrise qu'il a dirigés à l'époque et qui portaient entre autres sur les militants et les permanents syndicaux de la CSN ainsi que sur les ouvriers d'origine agricole dans l'Est du Québec.

4. En effet, alors qu'il était allé se spécialiser en sociologie industrielle, Fortin fit porter sa thèse de doctorat sur une analyse de l'idéologie nationaliste dans les revues *L'Action française* et *L'Action nationale*, expérience qui devait laisser un doute dans sa lecture de la société, doute créé par une certaine « grandeur » associée au désir d'autodétermination du nationalisme. Si ce doute était « antithétique à la pensée ouvriériste », il devait tout de même « persister comme un fantôme familier dont on ne réussit pas à se défaire » (FORTIN, 1974, p. 264).

5. Voir à ce sujet les textes des communications présentées au colloque sur la « Situation de la recherche sur le Canada français » (*Recherches sociographiques*, 1962) et les articles reproduits dans l'anthologie sur la société canadienne-française (RIOUX et MARTIN, 1971) où, étrangement, la sociologie du travail est totalement absente. On y traite bien du milieu rural et de la recherche sur les occupations et la stratification sociale, mais les sociologues sont muets sur le milieu industriel, le travail, le syndicalisme et le monde ouvrier. Sans faire explicitement référence à la sociologie du travail, les auteurs signalent dans la présentation de l'ouvrage (n'oublions pas que nous sommes en 1971) qu'ils ont dû se « résigner à être incomplet, quand aucun travail n'existait dans certains domaines ou que ceux qui existaient ne nous semblaient pas répondre aux critères que nous nous étions fixés » (RIOUX et MARTIN, 1971, p. 10). Le nom de

familles salariées qu'il réalisa avec Marc-Adélarde Tremblay à cette même époque (TREMBLAY et FORTIN, 1964), Fortin devait s'éloigner définitivement de la sociologie du travail et bifurquer vers la sociologie rurale et du développement socio-économique régional et, plus tard, vers la sociologie urbaine<sup>6</sup>.

La rareté des études en sociologie du travail et du syndicalisme à cette époque transparait dans le très petit nombre d'articles sur ce sujet publiés dans la seule revue de sociologie, *Recherches sociographiques*. Elle est toutefois en partie compensée par quelques articles (dont deux de Fortin sur le roulement du personnel et sur les conséquences du chômage pour le salarié [FORTIN, 1958; FORTIN, TREMBLAY et LAPLANTE, 1961]) et un nombre non négligeable de comptes rendus (entre autres une demi-douzaine de Fortin lui-même) sur des ouvrages reliés à la sociologie du travail parus dans la revue *Relations industrielles*<sup>7</sup>.

À l'Université de Montréal, la sociologie du travail s'est développée pendant une phase de consolidation et d'expansion importante avec l'arrivée en 1961 d'un autre pionnier, Jacques Dofny, ancien étudiant et collaborateur de Georges Friedmann. Contrairement à l'Université Laval, l'influence du courant ruraliste fut à toutes fins utiles absente des enseignements et des travaux entrepris par Dofny à Montréal. Il est demeuré identifié à la sociologie du travail pendant toute sa carrière même si ses intérêts de recherche et d'enseignement ont largement débordé ce champ et, à certaines périodes, l'en ont momentanément éloigné ou distrait (DOFNY, 1991).

Originaire d'une famille bourgeoise propriétaire d'une entreprise manufacturière, mais converti lui aussi à la cause ouvrière et au syndicalisme, Jacques Dofny

---

Jacques Dofny y apparaît bien mais comme coauteur avec Marcel Rioux d'un article, devenu célèbre, sur la stratification sociale et la stratification ethnique. Dans le numéro de *Recherches sociographiques* sur la sociologie au Québec publié en 1974, Jean-Charles Falardeau et Marcel Fournier font bien état de la place qu'occupe la sociologie du travail parmi les quatre ou cinq principaux champs de spécialisation dans la formation et la recherche dans les départements de sociologie de Laval et de Montréal mais, encore là, aucun texte n'en traite de façon précise. Dix ans plus tard, dans un autre numéro de la même revue sur la situation de la recherche sur le Québec, le travail et la sociologie du travail ne font l'objet d'aucun texte particulier. Ils sont abordés de biais dans un essai traitant de l'émergence de l'histoire sociale (QUELLET, 1985, p. 34-46).

6. Voir par exemple son texte liminaire dans le numéro spécial de *Sociologie et sociétés* (1972) sur « Le phénomène urbain », son livre intitulé *La fin d'un règne* et sa contribution dans le numéro spécial de *Recherches sociographiques* (1988) sur le monde rural. Il a tout de même eu une certaine influence à plus long terme en sociologie du travail par l'intermédiaire de certains des étudiants qu'il avait contribué à former, en particulier Paul R. Bélanger qui prit sa succession dans l'enseignement de cette discipline à Laval en 1966 après un séjour d'étude à Paris avec Alain Touraine.

7. Depuis sa fondation en 1943, mais surtout à partir de 1950 où elle a adopté le nom et la forme qu'on lui connaît depuis, la revue *Relations industrielles* a constitué à la fois le principal foyer et véhicule de communication des divers spécialistes dans le domaine du travail et des relations du travail au Québec. Âme dirigeante, directeur de la revue à partir de 1957 et auteur prolifique, Gérard Dion était lui-même un sociologue du travail qui a enseigné pendant de nombreuses années un cours en sociologie du travail au Département des relations industrielles.

appartenait à une tradition tout à fait différente (DOFNY, 1974; *Sociologie et sociétés*, 2, 1991). Comme plusieurs autres disciples de Friedmann, il fit lui-même l'expérience du travail ouvrier comme *furnace man* dans une aciérie en Angleterre et comme colleur de semelles dans une fabrique de chaussures en France. De plus, il arriva à Montréal au moment où il terminait une étude collective sur les attitudes ouvrières face aux mutations techniques dans l'industrie de l'acier en France (DOFNY *et al.*, 1966). C'est ainsi que, peu après son arrivée, il s'est engagé dans une étude comparative sur les travailleurs de la sidérurgie québécoise (DOFNY et DAVID, 1965). Néanmoins, tout comme Fortin, il fut influencé par les deux mêmes courants, français et américain, qui ont marqué la sociologie du travail, mais avec une dominante naturellement inverse, soit celle de la sociologie française et européenne. Il apportait au département « surtout de la sociologie du travail et une certaine sociologie des classes sociales venant d'un milieu où des gens comme Friedmann, Gurvitch, Lévi-Strauss, Aron étaient à leur apogée. » (DOFNY *et al.*, 1980, p. 190.)

Il s'est ainsi intéressé de très près à la thèse de la « nouvelle classe ouvrière », en s'engageant dans une recherche sur les ingénieurs et les aspirations des travailleurs de l'abondance, à une époque où des chercheurs développaient la thèse de l'embourgeoisement de la classe ouvrière. La tradition européenne s'est aussi manifestée chez lui dans son intérêt pour la classe ouvrière et le mouvement ouvrier, les classes sociales et les inégalités socio-économiques (en particulier interethniques) et leur effet sur la question nationale (lui aussi dut vite faire face à cette question) dans le contexte de la société québécoise nord-américaine, sa nouvelle société d'adoption<sup>8</sup>. Toutefois, comme il le rappelle lui-même, ce cheminement et l'engagement socio-politique actif qui l'a accompagné l'ont progressivement éloigné du type de sociologie du travail qu'il avait pratiqué avant son arrivée au Québec, une sociologie du travail centrée sur la connaissance intime du travail (son organisation, ses conditions d'exercice, ses exigences, sa culture, etc.) basée sur l'observation directe au sein même des milieux de travail par le biais privilégié d'une expérience intérieure et personnelle du travail manufacturier (*Sociologie et sociétés*, 2, 1991; DOFNY, 1974; DOFNY *et al.*, 1980)<sup>9</sup>.

---

8. Les premiers travaux de maîtrise réalisés sous sa direction confirment l'importance du syndicalisme comme objet de recherche à cette époque (années 1960 et début des années 1970). Quatre mémoires de maîtrise sur sept portent sur ce sujet : étude du conseil des métiers de la construction à Montréal (CSN) (1964), le mouvement syndical chez les ingénieurs (1966), problème social et système d'action à la naissance du syndicalisme catholique (1967) et analyse de la sociologie du syndicalisme de Roberto MICHELS (1967).

9. Dans le texte d'une communication inédite présentée au colloque sur la sociologie du travail où on honora Jacques Dofny, Céline SAINT-PIERRE (1992) brosse un tableau plus complet de l'apport intellectuel et de l'influence de celui-ci sur les étudiants de sa génération.



## 2. Développement institutionnel

L'arrivée de ces deux pionniers consacrait la reconnaissance institutionnelle accordée à la sociologie du travail par les deux seuls départements de sociologie francophones de l'époque. Dorénavant, ce champ sociologique allait occuper une place permanente dans les programmes d'enseignement et de formation des jeunes sociologues. Par la suite, son statut fut consolidé par l'embauche de nouveaux sociologues du travail dans les départements de sociologie déjà existants et plus tard dans les départements et programmes d'enseignement en sociologie ou en sciences sociales créés lors de la fondation des autres universités, en particulier à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

À partir de la deuxième moitié des années 1960, la reconnaissance institutionnelle de la sociologie du travail s'étendit aussi à l'extérieur du milieu universitaire par l'embauche de sociologues du travail dans la fonction publique (notamment dans les services de recherche du ministère du Travail et de celui de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu)<sup>10</sup>, dans des organisations et entreprises parapubliques et privées et dans les services de recherche, de conseil technique et d'organisation des centrales syndicales — la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) — et la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et des grands syndicats affiliés.

Dans le domaine de la recherche universitaire et para-universitaire, la consolidation institutionnelle du champ de la sociologie du travail se fit cependant plus lentement, ce fut d'ailleurs le cas de la sociologie en général (MAHEU *et al.*, 1984). En l'occurrence, la sociologie du travail bénéficia assez tôt, tout comme la sociologie en général (voir, entre autres, FOURNIER, 1973 et 1974; FOURNIER et MAHEU, 1975; FOURNIER et HOULE, 1980), directement ou indirectement, de la contribution de l'État par le biais d'études faites pour le compte de commissions d'enquête et autres organismes assimilés. Ainsi en est-il, par exemple, d'une étude sur le travail du dimanche qu'a réalisée Jacqueline Massé entre 1964 et 1966 pour le compte de la Commission d'enquête sur l'observance du dimanche dans les usines de pâtes et papiers du Québec (MASSÉ, 1970). À la même période, Jacques Dofny entreprit avec Paul Bernard une étude sur la structure et l'organisation du syndicalisme au Québec (DOFNY et BERNARD, 1967; BERNARD, 1967) et Paul R. Bélanger réalisa une

---

10. Au moment d'un séjour d'un an comme agent de recherche au Service de recherche du ministère du Travail en 1968-1969, l'auteur s'est retrouvé au sein d'une jeune équipe comptant déjà plusieurs sociologues. Le développement de la recherche dans ce ministère et celui de la Main-d'œuvre conduira plus tard à l'importante contribution de l'équipe de recherche sur le marché du travail responsable de la publication de la revue *Le Marché du travail*, dans laquelle on retrouve d'abondantes statistiques et les résultats de nombreuses études portant sur divers aspects de l'évolution du marché du travail, des conditions économiques et technologiques, de l'organisation du travail, des relations du travail, de la formation professionnelle, etc.

recherche sur le maraudage intersyndical (BÉLANGER *et al.*, 1968; BÉLANGER, LEMIEUX et ROBERGE, 1969) pour le compte de l'Équipe spécialisée en relations de travail au Canada. Puis ce fut au tour de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme de recevoir une étude de Dofny sur *Les ingénieurs canadiens-français et canadiens-anglais à Montréal* (DOFNY, 1970).

Plus tard, en 1981, Jacques Dofny et Camille Legendre complétèrent une étude sur les conditions de travail, les perceptions et les attitudes des mineurs en matière de santé et de sécurité du travail dans les mines souterraines pour le compte de la Commission d'enquête sur la tragédie de la mine Belmoral (LEGENDRE et DOFNY, 1982). Peu après, Marcel Simard et Michel Brossard produisirent une étude sur les statuts de travail dans le cadre des travaux de la Commission consultative sur le travail et la révision du Code du travail (BROSSARD et SIMARD, 1986). Enfin, Paul R. Bélanger et Benoît Lévesque effectuèrent une recherche sur la flexibilité du travail dans les centres locaux de services communautaires (CLSC) pour le compte de la Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux (Commission Rochon) (BÉLANGER, LÉVESQUE et PLAMONDON, 1987).

Même si les sociologues du travail ont pu bénéficier dès les débuts, au même titre que les autres chercheurs, des fonds de recherche des principaux organismes gouvernementaux subventionnaires comme le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Fond concerté d'aide à la recherche (FCAR), ce n'est que plus tard, soit dans les années 1980, que des programmes gouvernementaux ou paragouvernementaux de subvention à la recherche s'adressèrent plus explicitement à ce champ (FOURNIER et TRÉPANIÉ, 1985). De même n'y eut-il pas d'équipe de recherche stable qui lui soit consacrée avant la création en 1972 de l'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT). Cet institut, parrainé par les trois grandes centrales syndicales (CSN, FTQ et CEQ), fut établi en collaboration avec l'Université de Montréal, l'UQAM, l'Université Laval et l'Université McGill et grâce à l'aide financière du ministère de l'Éducation (DEPATIE, 1974, p. 3). Regroupant des chercheurs de formations diverses (en particulier des sociologues, des économistes, des spécialistes en relations industrielles et en ergonomie), il avait pour objectif principal de «réaliser et de faire réaliser des travaux de recherche dans les domaines intéressant les travailleurs et leurs organisations» (par exemple dans le domaine des relations du travail) et de «contribuer de diverses façons à la formation des travailleurs».

La liste des publications et rapports de recherche que cet institut a produits jusqu'à sa disparition en 1992 (entraînée justement par la cessation de l'aide financière gouvernementale) nous donne un aperçu révélateur des questions qui ont préoccupé le monde du travail pendant cette période. On y relève les thèmes suivants: les problèmes de santé et de sécurité du travail (le salaire au rendement, le bruit en milieu de travail, les vibrations au travail, les tâches visuelles) qui devinrent l'objet de revendications de plus en plus pressantes de la part des syndicats pendant les années 1970, menant finalement à la réforme de la législation dans ce domaine en 1979; l'emploi (l'accès à l'emploi, la sécurité d'emploi et le chômage, la protection

du revenu, les nouvelles formes d'emploi —le travail à temps partiel et à temps partagé, les inégalités et la discrimination des femmes dans l'emploi); l'organisation du travail et les conditions de travail (la polyvalence, le travail par équipe); les mutations du travail dans le contexte des changements technologiques récents; le vieillissement au travail et la question de la retraite, thème qui donna lieu à la tenue d'un important colloque en 1989 (IRAT, 1990).

Signe de maturation, d'autres centres de recherche virent le jour dans les années 1980, grâce à l'intervention gouvernementale ou paragouvernementale dans des domaines jugés prioritaires au développement socio-économique. Un premier exemple nous est fourni dans le secteur de la santé et de la sécurité du travail. Suivant la réforme amorcée par la loi de 1979 et la création subséquente de l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail du Québec (IRSST), un groupe de recherche sur les aspects sociaux de la prévention (GRASP), qui compte une section sur la santé et la sécurité du travail, fut constitué à l'Université de Montréal à partir de 1982<sup>11</sup>. Les chercheurs du GRASP se sont intéressés jusqu'ici surtout à divers aspects de la nouvelle gestion paritaire de la santé et de la sécurité du travail dans les milieux de travail (rôle et fonctionnement des comités paritaires de SST, rôle et comportements des contremaîtres, rôle du représentant à la prévention, stratégies patronales et syndicales entourant la SST, formation en SST et en prévention), et certains autres aspects nouveaux de la loi de 1979 (dont le droit de refus et le retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite).

Durant la même période, de nouveaux centres de recherche émergèrent dans le sillage des nouvelles politiques gouvernementales touchant le développement technologique et économique, et le «virage» que l'économie québécoise ne pouvait pas se permettre de rater. Ces politiques, en faisant une large place à la recherche scientifique considérée comme une composante essentielle de l'intervention gouvernementale (DALPÉ et LANDRY, 1993), eurent des retombées majeures dans le domaine de la recherche universitaire. En particulier le programme des «Actions structurantes» du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science eut comme objectif de privilégier les équipes multidisciplinaires et interuniversitaires et de favoriser l'émergence de centres et de groupes de recherche permanents. Ainsi, en sociologie, le Centre de recherche en évaluation sociale des technologies (CREST) fut créé à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en 1986 sur la base d'une subvention obtenue du Programme des «Actions structurantes» pour «développer et structurer au Québec le domaine nouveau de l'évaluation sociale des technologies» (CREST,

---

11. D'autres équipes de recherche interdisciplinaires intéressées à la santé et à la sécurité du travail, bien qu'elles ne soient pas directement identifiées à la sociologie du travail, comptent des sociologues dans leur personnel ou se sont assurées de la collaboration de sociologues dans leurs travaux. Mentionnons le GIROSST (Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'organisation, la santé et la sécurité du travail) de l'Université Laval, le GRIS (Groupe de recherche interdisciplinaire en santé) de l'Université de Montréal et le CINBIOSE (Centre d'étude des interactions biologiques entre santé et environnement) de l'UQAM.

1992, p. 3). Il a fusionné par la suite avec le Centre de recherche en développement industriel et technologique (CREDIT), lui aussi issu du Programme des « Actions structurantes », pour former le Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST). Le CREST a procédé entre autres à des études de terrains relatives à l'informatisation et l'automatisation dans des entreprises des secteurs manufacturier et tertiaire ainsi que « les transformations de l'organisation du travail, des modes de gestion, et les changements structuraux-organisationnels » qui y sont associés (CREST, 1992, p. 4)<sup>12</sup>.

Le développement institutionnel de la sociologie du travail s'est manifesté aussi dans l'accroissement des activités d'échange scientifique et de publication. Ainsi, l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF) comprend une section en sociologie du travail depuis de nombreuses années. Ce réseau a été particulièrement actif à partir des années 1980, régulièrement associé à des colloques et sessions tenus au congrès annuel de l'ACSALF. Celle-ci a, par ailleurs, assuré la publication des actes d'un colloque sur le travail au Québec au début des années 1980 (BERNIER *et al.*, 1981).

En plus de nombreux articles publiés dans les revues et dont un inventaire exhaustif reste à faire, plusieurs numéros des revues québécoises de sociologie ou de disciplines voisines ont porté sur le travail en tout ou en grande partie : « Femme, travail et syndicalisme » (*Sociologie et sociétés*, 1974), « L'informatisation : mutation technique, changement de société ? » (*Sociologie et sociétés*, 1984), « Travail, santé et prévention » (*Sociologie et sociétés*, 1986), « Savoirs institués, savoirs informels » (*Sociologie et sociétés*, 1, 1991), « La sociologie du travail : un nouveau rôle ? un nouvel objet ? » (*Sociologie et sociétés*, 2, 1991), « Travail, industries et classes ouvrières » (*Anthropologie et sociétés*, 1986), « Informatisation et bureautique » (*Cahiers de recherche sociologique*, 1985), « Entreprises : approches théoriques et études de cas » (*Cahiers de recherche sociologique*, 1992), « Le travail — autres réalités, autres regards » (*Revue internationale d'action communautaire*, 1991), « Spécial-Tricofil » (*Possibles*, 1976), « Le syndicalisme à l'épreuve du quotidien » (*Possibles*, 1984), « Un emploi pour tous ? » (*Possibles*, 1987), « Chômage et travail » (*Nouvelles pratiques sociales*, 1989), « Femmes au travail » (*Recherches féministes*, 1992), « L'organisation du travail » (*Options*, 1993-1994)<sup>13</sup>.

---

12. Le département de sociologie de l'UQAM compte aussi une autre équipe de recherche, le Collectif de recherches sur les innovations sociales dans les entreprises et le syndicalisme (CRISES), qui s'intéresse à la fois aux domaines de l'organisation du travail et des relations du travail dans le contexte des changements technologiques, socio-économiques et sociopolitiques actuels.

13. La revue *Interventions économiques* a également publié des textes divers écrits surtout par des sociologues de l'IRAT et de l'UQAM. Plusieurs sociologues du travail ont aussi publié dans les revues *Recherches sociographiques* et *Relations industrielles* et participé aux colloques annuels organisés par les deux principaux départements de relations industrielles (celui de l'Université Laval et celui de l'Université de Montréal). De plus, un volet de recherche très important s'est développé au début des années 1970 avec la fondation du Regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire (sociale) des travailleurs et tra-

Les travaux en sociologie du travail publiés dans les périodiques québécois représentent la grande majorité des articles sous la plume des sociologues du travail francophones. En effet, ces derniers ont peu publié dans les périodiques non québécois francophones ou anglophones. Ainsi, un examen des périodiques français les plus importants (*Sociologie du travail*, *Le Travail humain*, *Travail*, *La Revue française de sociologie*, *Les Cahiers internationaux de sociologie*) n'a permis de relever qu'une quinzaine d'articles écrits venant des sociologues du travail québécois depuis les années 1960<sup>14</sup>. Toutefois, le fait que la majorité de ces articles soit parue depuis 1980 (surtout dans *Sociologie du travail* et *Le Travail humain*) constitue une indication de la nouvelle vitalité de la sociologie du travail et laisse percevoir un plus grand rayonnement à l'étranger.

### 3. *Importance de la sociologie du travail dans les publications et la recherche universitaire*

Le développement de la sociologie du travail se reflète également dans la place qu'elle occupe dans l'ensemble des publications et de la recherche qui se font dans la discipline de même que dans les travaux de maîtrise et de doctorat. Les données examinées à ce chapitre confirment l'importance de la sociologie du travail et l'essor qu'elle a connu depuis le début des années 1980.

#### A. *La sociologie du travail dans les publications et les travaux de recherche subventionnés en sociologie*

Une étude de Marcel Fournier et Michel Trépanier sur le développement institutionnel de la sociologie au Québec nous offre, sous ce rapport, des données fort utiles couvrant la période de 1970 à 1983 (TRÉPANIÉ, 1984; FOURNIÉ et TRÉPANIÉ, 1985). Elle concerne 292 sociologues du milieu universitaire francophone et anglophone, parmi lesquels 167 (57,2%) sont affiliés à un département de

---

vailleuses du Québec. Ce regroupement a publié un bulletin ainsi qu'une revue dans laquelle se retrouve une partie des travaux réalisés dans cette perspective sociohistorique, *Histoire des travailleurs et travailleuses québécois*. On retrouve aussi des travaux historiques dans la revue canadienne *Labour / Le Travail*. Il n'était toutefois pas dans les objectifs de ce texte de faire un inventaire des nombreux travaux de recherche de nature historique. Pour une revue de ces travaux, voir OUELLET (1985), LEBLANC et THWAITES (1973) et THWAITES et LEBLANC (1996).

14. Les sociologues du travail ne font pas exception à la pratique courante dans la sociologie québécoise francophone. Les sociologues québécois, qui avaient publié 72,7% de leurs travaux au Québec entre 1970 et 1977, l'ont fait encore davantage entre 1978 et 1983 dans une proportion de 87,5% (FOURNIÉ et TRÉPANIÉ, 1985). Toutefois, les sociologues du travail de plus en plus nombreux rattachés à d'autres départements (professionnels) sont susceptibles de publier davantage dans les périodiques importants dans leur champ professionnel, en particulier à l'étranger, plutôt que dans leur champ disciplinaire, à cause d'une identification plus grande à l'univers et aux réseaux professionnels qu'à ceux de la discipline.

sociologie. L'étude a porté, d'une part, sur 652 publications (396 articles, 129 livres et 127 rapports de recherche) et, d'autre part, sur les travaux de recherche subventionnés ou commandités<sup>15</sup>. Se référant à l'objet (plutôt qu'à la problématique ou l'approche), les auteurs ont classifié ces données dans une liste de 22 aires de spécialisation en sociologie comprenant la « sociologie du travail et des organisations »<sup>16</sup>. Cette dernière couvre les sous-catégories suivantes: 1) population active, emploi, marché du travail et formation professionnelle; 2) organisation du travail, division du travail et conditions de travail; 3) relations de travail, syndicalisme et convention collective; 4) sociologie des organisations, bureaucratie<sup>17</sup>.

Cette étude a révélé que la sociologie du travail et des organisations venait au cinquième rang avec 6,5 % des publications et des recherches, derrière la sociologie politique et la sociologie de l'État (11,3 %), la sociologie de la culture (8,3 %), la sociologie de l'éducation (7,5 %) et la sociologie urbaine et régionale (7,2 %). La sociologie du travail était suivie à son tour par la sociologie des mouvements sociaux (5,7 %), la théorie et la méthodologie (5,1 %) et un ensemble d'autres champs sur un pied d'égalité avec 4,2 % des publications et des recherches (stratification sociale, sociologie de la santé, sociologie des groupes ethniques et sociologie de la connaissance). Les sociologues du travail avaient proportionnellement publié à peu près autant (au cinquième rang avec 6,7 %) qu'ils avaient réalisé de recherches (au quatrième rang avec 6,2 %).

Dans l'ensemble, l'intérêt des sociologues anglophones québécois pour la sociologie du travail se révélait plus prononcé (elle venait au deuxième rang derrière la sociologie politique et sociologie des groupes ethniques, *ex aequo* en première place) que celui des sociologues francophones (la sociologie du travail se situait en sixième place derrière la sociologie politique, la sociologie de l'éducation, la sociologie urbaine et régionale, la culture et les mouvements sociaux). De plus, alors que, dans les universités francophones, la sociologie du travail connaissait un certain

---

15. La démarche méthodologique assez complexe qu'a suivie Trépanier fait l'objet d'un exposé particulièrement détaillé dans son mémoire. En résumé, elle a consisté tout d'abord à établir la population de sociologues travaillant ou ayant travaillé dans les universités québécoises entre 1970 et 1983 et à répertorier les publications et recherches de ces derniers. Enfin, pour le recensement des recherches, l'auteur a obtenu les données de l'inventaire annuel du ministère de l'Éducation sur la recherche subventionnée et commanditée. Ces données sont classifiées par discipline selon le code « clarder ». Trépanier a fait le relevé des recherches des sociologues de sa population qui apparaissaient dans les données des disciplines de la section sciences sociales: sociologie, science économique, science politique, anthropologie, démographie, criminologie, urbanisme, service social, archéologie, histoire et géographie.

16. La décision d'assigner une recherche à l'une ou l'autre des aires de spécialisation reposait sur l'objet de la recherche parce que, dans la plupart des cas, on ne possédait que le titre de la recherche. Dans les cas où il y avait plus d'un objet de recherche, on retenait l'objet central plutôt que l'objet secondaire en s'appuyant, le cas échéant, sur l'aire habituelle de spécialisation du sociologue concerné.

17. Cette définition de la sociologie du travail est plutôt large, mais elle correspond aux définitions qu'on lui a données dans le passé, en particulier chez FRIEDMANN et NAVILLE (1961). Voir également DE COSTER et PICHULT (1994).

fléchissement pendant la période de 1978-1983 par rapport à la période précédente (1970 à 1977), son intérêt augmentait au contraire chez les sociologues des universités anglophones.

Par ailleurs, l'affiliation départementale des sociologues ne semblait pas avoir d'influence particulière. La sociologie du travail recevait à peu près la même attention dans les départements de sociologie que dans les autres départements (soit respectivement un quatrième rang avec 6,2 % d'un total de 804 travaux (recherches et publications combinées) chez les premiers et un sixième rang avec 7,2 % d'un total de 362 travaux chez les seconds (TRÉPANIÉ, 1984, p. 253). Cette spécialité demeurait donc encore sous le contrôle des sociologues des départements de sociologie plutôt que de ceux qui sont rattachés à d'autres départements tels que les relations industrielles ou les sciences de l'administration.

En résumé, l'étude de FOURNIER et TRÉPANIÉ a montré qu'entre 1970 et 1983 la sociologie du travail a occupé une position fort respectable en se classant au cinquième rang d'un ensemble de 22 champs. Le développement des recherches et des publications dans cette spécialité a toutefois un peu fléchi durant la période de 1978-1983 chez les sociologues francophones. Ces résultats correspondent généralement à ceux obtenus pour l'ensemble de la communauté sociologique francophone. Ils concordent aussi avec les phases de développement de la sociologie au Québec identifiées dans d'autres recherches (MAHEU *et al.*, 1984). Ainsi, le développement de la recherche et des publications en sociologie s'est fait de façon ralentie entre 1970 et 1977, à la suite d'une forte augmentation de la population étudiante au premier cycle, avant d'augmenter pendant la période de 1978 à 1983 mais sans pour autant supplanter les tâches et responsabilités pédagogiques qui ont elles aussi connu pendant cette période un accroissement dû cette fois à une hausse considérable du nombre d'étudiants aux cycles supérieurs.

### *Évolution récente*

L'étude de Trépanier et Fournier ne couvre pas la période plus récente de 1983 à 1994, laquelle a constitué une période beaucoup plus active en sociologie du travail et qui, à ce titre, mérite une attention spéciale. Nous avons donc prolongé la partie de leur étude portant sur la recherche subventionnée en la reprenant de 1980-1981 à 1992-1993<sup>18</sup>. Les données couvrant cette période confirment un revirement de la

---

18. Quelques précisions méthodologiques sont de mise ici. Premièrement, dans le cadre de ce texte, nous ne considérons pas les publications. Deuxièmement, nous avons utilisé la même définition opératoire de la sociologie du travail que celle de Trépanier. Troisièmement, la classification des projets de recherche n'est pas toujours facile même si on s'en remet à leur objet central. C'est le cas par exemple des travaux effectués par des sociologues « spécialisés » en relations ethniques ou en sociologie de la condition féminine concernant les problèmes de discrimination dans l'emploi et au travail. Les données de la discipline « sociologie » incluent exceptionnellement des projets de recherche de sociologues hors département

situation par rapport à la période précédente. En effet, l'intérêt pour cette spécialité chez les sociologues francophones, plutôt que de continuer à diminuer, a connu une forte recrudescence même si l'on s'en tenait à une définition plus restrictive de la sociologie du travail que celle relativement large utilisée dans ce texte (voir le tableau 1)<sup>19</sup>.

Cet accroissement d'intérêt s'est manifesté dans l'augmentation tant du nombre de projets de recherche que de leur envergure et de leur coût financier. Le sommet a été atteint dans la deuxième moitié des années 1980 alors que l'on comptait une vingtaine de projets (en cours et nouveaux) par année, dont la valeur totale dépassait le demi-million de dollars. La valeur de ces subventions représentait alors près de 40 % de celle de la recherche subventionnée en sociologie. Depuis le début des années 1990, on observe toutefois un fléchissement dans le nombre de projets subventionnés (en particulier à l'Université Laval et à l'Université de Montréal) mais non dans leur envergure et leur coût financier.

En général, c'est à l'Université de Montréal et, à un moindre degré, à l'UQAM que le nombre de projets et le montant des subventions ont été les plus élevés. La sociologie du travail à l'Université de Montréal a bénéficié de l'apport du groupe de chercheurs en santé et sécurité du travail du GRASP et de plusieurs autres chercheurs intéressés par des sujets de recherche diversifiés reliés à la sociologie du travail sous quelque aspect que ce soit. À l'Université du Québec à Montréal, l'activité

---

(ou même de chercheurs d'autres disciplines) qui ont classé leurs projets en sociologie selon le code « clarder ».

Listes des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat fournies par les divers départements de sociologie. Compilation de l'auteur. Nous ne tenons pas compte ici évidemment de la recherche non subventionnée (recherche faite en vue de préparer des demandes de fonds qui ne sont éventuellement pas obtenus, recherche faite à titre gratuit pour des organismes sans but lucratif, recherche indépendante libre de nature théorique ou réflexive, etc.) et de la recherche appliquée commanditée de façon plus ou moins hors cadre institutionnel et non répertoriée dans les informations administratives officielles. Il est difficile d'évaluer l'ampleur et la nature de ce type d'activité mais il représente un aspect fort significatif de l'effort intellectuel consacré à la recherche en sociologie du travail. À titre d'exemple, l'auteur a réalisé deux projets de recherche en collaboration avec Jacques Dofny (une étude sur les mineurs pour la Commission d'enquête sur la tragédie de la mine Belmoral et une étude sur les militants syndicaux d'origine immigrante pour le Service de recherche du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration) qui n'apparaissent pas dans les statistiques.

19. Le classement des champs de spécialisation selon l'importance des fonds obtenus avantage la sociologie du travail pendant cette période parce que les projets subventionnés ont été majoritairement des projets de deux à trois ans à gros budgets. Le classement selon le nombre confirme néanmoins cette tendance dominante. Cependant, l'analyse et l'interprétation des statistiques sur le nombre de projets de recherche doivent tenir compte de l'importance de la subvention et de la nature de la demande. De nombreuses demandes sont faites dans le but de participer à des colloques, conférences ou congrès à l'étranger ou pour organiser de telles rencontres. Dans ce cas, les sommes concernées sont proportionnellement beaucoup plus faibles. Ces activités associées à la recherche, tout importantes soient-elles, ne peuvent pas être considérées sur le même pied que la réalisation d'un projet de recherche au sens où on l'entend habituellement. Voir aussi les mises en garde de FOURNIER et TRÉPANIÉ (1985).



TABLEAU 1

*Importance des subventions à la recherche en sociologie du travail, universités québécoises, 1981-1993*

Année	Université Laval		Université de Montréal		UQAM		Autres universités francophones		Université McGill		Université Concordia		Total Sociologie du travail		Total toutes subventions	
	%		%		%		%		%		%		\$	%*	\$	%*
1981	11,2	58,8	53,0	—	—	—	—	—	—	—	22,2	—	213 106	—	659 496	32,3
1982	24,8	36,3	59,5	—	5,6	—	—	—	5,6	—	10,3	—	357 115	—	1 100 327	32,5
1983	20,3	33,5	34,7	—	69,8	—	—	—	69,8	—	16,2	—	456 853	—	1 078 075	42,4
1984	41,4	19,3	48,3	—	24,9	—	—	—	24,9	—	53,1	—	400 643	—	1 144 030	35,0
1985	30,1	31,5	14,4	7,9	49,1	—	—	—	49,1	—	14,3	—	382 387	—	1 721 110	22,2
1986	23,9	24,5	17,0	1,9	32,5	—	—	—	32,5	—	1,1	—	314 691	—	1 789 327	17,6
1987	8,6	62,9	36,3	—	94,6	—	—	—	94,6	—	10,5	—	597 494	—	1 335 249	44,7
1988	34,3	48,9	21,7	4,1	79,9	—	—	—	79,9	—	—	—	590 902	—	1 600 658	36,9
1989	21,8	25,9	38,4	1,9	45,4	—	—	—	45,4	—	—	—	450 977	—	1 909 900	23,6
1990	—	29,6	14,5	12,3	40,4	—	—	—	40,4	—	—	—	428 846	—	2 311 876	18,5
1991	—	19,2	19,4	12,9	39,1	—	—	—	39,1	—	15,8	—	380 957	—	2 193 522	17,4
1992	—	8,5	27,2	22,8	59,7	—	—	—	59,7	—	3,3	—	372 851	—	2 553 932	14,6
1993	15,9	8,0	17,4	42,9	40,1	—	—	—	40,1	—	2,6	—	301 471	—	2 709 979	11,1
TOTAL	536 252 10,2	2 396 434 45,2	1 513 639 28,8	136 104 2,6	576 274 11,0	—	—	—	576 274 11,0	—	113 736 2,2	—	5 248 293	—	22 107 481	23,9

SOURCE : Ministère de l'Éducation du Québec. Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée des universités du Québec, 1981-1993.

\* Montant total des subventions en sociologie du travail par rapport au montant total des subventions en sociologie.

— Aucun projet de recherche subventionné en sociologie du travail.

de recherche a surtout gravité autour des deux équipes de recherche directement identifiées à la sociologie du travail (le CREST et le CRISES).

Dans les plus grandes universités, la recherche en sociologie du travail s'est progressivement concentrée autour d'équipes spécialisées dans l'un ou l'autre de ses aspects. Les sociologues du travail semblent avoir été particulièrement influencés sous ce rapport par les politiques de subvention qu'ont mises de l'avant pendant cette période les principaux organismes subventionnaires (CRSH, FCAR, CQRS, IRSST), mais aussi les ministères et agences gouvernementales qui ont privilégié les grandes équipes et (ou) les grands projets comme nous l'avons mentionné dans la section précédente. Le financement des projets s'étalait le plus souvent sur plus d'une année (généralement trois ans)<sup>20</sup>. Cette tendance dans l'organisation de la recherche et de son soutien financier aurait défavorisé les chercheurs dans les petites ou les moyennes universités (en particulier les universités régionales), où les projets semblent de moindre envergure et les subventions en moyenne nettement plus faibles.

Les données sur les diverses sources de subventions confirment le rôle dominant des organismes gouvernementaux spécialisés dans ce domaine. Le CRSH a assuré à lui seul près des deux cinquièmes du financement de la recherche en sociologie du travail, soit le double à peu près de la contribution du Fonds concerté d'aide à la recherche (FCAR) (voir le tableau 2)<sup>21</sup>. Ces deux organismes sont suivis par les agences et les ministères gouvernementaux du fédéral (principalement Travail Canada et Emploi et Immigration Canada) avec 11 % du total des subventions, et du provincial (principalement le Conseil de la langue française, l'Office de la langue française, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science) avec une tranche de 9 %. Les sources fédérales de financement à elles seules ont ainsi fourni une contribution de près de la moitié du montant total des subventions. Par ailleurs, l'aide provenant des fonds internes des universités constitue un apport utile (4,9 %) mais très faible dans la plupart des cas. L'Université du Québec fait exception, l'aide interne à la recherche y étant nettement plus élevée. Ces fonds ont représenté respectivement 10,2 % et 38,6 % des subventions de recherche à l'UQAM et dans l'ensemble des autres constituantes. Cette aide joue un rôle significatif non seulement pour le démarrage des projets et

---

20. À l'Université Laval et à l'Université McGill, la recherche en sociologie du travail a été principalement le fait d'un chercheur en particulier qui a pu bénéficier de budgets considérables pendant la majeure partie de cette période. Par exemple, à l'Université Laval, 73 % de la recherche en sociologie du travail est attribuable à l'un des professeurs du Département de sociologie.

21. FOURNIER et TRÉPANIÉ (1985) ont montré que, pour l'ensemble de la sociologie, les sources de subventions provinciales étaient les plus substantielles. Nous avons fait la même observation pour la période plus récente. La prépondérance des sources fédérales dans le cas de la sociologie du travail constitue une exception. Celle-ci peut s'expliquer sans doute par le fait que le domaine du travail et de l'emploi a été pour le gouvernement fédéral et ses agences un domaine de compétence, sinon de préoccupation plus pressante, que l'ensemble des autres domaines de la sociologie à cause de son enjeu économique et social.

TABLEAU 2

Importance des sources de subvention à la recherche en sociologie du travail,  
universités québécoises, 1981-1993

Sources	Université Laval		Université de Montréal		Autres universités francophones		Université McGill		Université Concordia		TOTAL	
	%		%		%		%		%		\$	%
CRSH	39,2		37,3		25,4		25,6		29,4		1 946 474	37,3
FCAR	4,7		17,2		26,1		29,4		15,5		1 133 922	21,7
CQRS	8,4		10,3		—		—		—		414 617	7,9
Interne	0,9		1,3		38,6		—		4,3		247 319	4,7
Ministères fédéraux	34,8		0,7		9,8		45,0		47,5		578 365	11,1
Ministères provinciaux	—		18,1		—		—		—		464 800	8,9
IRSST	9,2		15,0		—		—		—		408 464	7,8
Entreprises	—		—		—		—		3,3		3 800	—
Syndicats	—		—		—		—		—		9 678	0,2
Autres	2,8		—		—		—		—		15 000	0,3
TOTAL	536 252 100		2 396 434 99,9		136 104 99,9		576 274 100,0		113 736 100,0		5 222 439	99,9

SOURCE : Ministère de l'Éducation du Québec, Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée des universités du Québec, 1981-1993.  
— Aucun projet de recherche en sociologie du travail subventionné.

comme source de financement d'appoint, mais aussi comme source principale ou unique de financement dans certains cas.

Autre fait significatif à noter: l'absence quasi totale de l'aide financière à la recherche provenant des entreprises et des syndicats (moins de 1,0%). Cette situation peut être expliquée en partie par le fait que l'aide à la recherche universitaire venant de ces deux sources prend le plus souvent la forme de contrats de recherche établis directement avec les chercheurs, contrats qui ne sont pas alors comptabilisés dans les statistiques institutionnelles. De plus, ces organisations privilégient fortement la recherche appliquée répondant à des besoins précis et que les universitaires ne sont pas toujours les plus aptes à réaliser. Notons en outre que ce type de recherche ne correspond pas toujours aux critères de la recherche universitaire et elle est moins attrayante parce que moins prestigieuse et moins profitable sur le plan universitaire pour l'avancement de la carrière.

D'autres facteurs entrent en jeu. Dans le cas des syndicats, cette situation est due aussi entre autres à la présence de services de recherche dans les grandes centrales, à l'existence d'autres formes de collaboration à la recherche et au peu de fonds disponibles. D'un autre côté, la tradition critique de la sociologie du travail à l'endroit de l'entreprise privée et la sympathie naturelle des sociologues envers les milieux syndicaux et ouvriers les ont éloignés des milieux patronaux, tant du point de vue de leur approche théorique que de celui de leur profil idéologique. Les sociologues craignaient en outre de faire le jeu des intérêts en place et de s'engager dans des compromis incompatibles avec les normes éthiques de l'objectivité et de l'indépendance de la recherche.

De leur côté, les entreprises n'ont peut-être perçu que le visage (ou le statut) d'«intellectuel» du sociologue et pas suffisamment celui du «professionnel» (BÉLAND, 1985; FOURNIER, 1974), comprenant alors mal la nature et l'utilité de la recherche sociologique. Dans ces conditions, les entreprises ont été peu intéressées à financer la recherche. Cette situation a également rendu difficile l'accès des sociologues aux milieux de travail et, ainsi, réduit leurs possibilités d'étudier et de comprendre les phénomènes du travail de l'intérieur. Depuis quelques années, la recherche universitaire est en général mieux acceptée et la sociologie apparaît moins menaçante. Mais la recherche en sociologie du travail ne va pas nécessairement se faire dans les départements de sociologie. Elle est davantage susceptible de s'effectuer dans les départements dits «professionnels», par exemple ceux des relations industrielles ou des sciences administratives, mieux connus du milieu des affaires dans lequel ils ont depuis longtemps des entrées. Ces départements comptent maintenant un nombre élevé de sociologues du travail<sup>22</sup>.

---

22. La recherche subventionnée en relations industrielles a connu elle aussi une expansion considérable depuis le début des années 1970. Elle est passée d'un montant annuel de 71 615 \$ en 1972-1973 à 832 417 \$ en 1992-1993. Cette expansion s'est faite en trois étapes. De 1973 à 1979, les subventions ont atteint une moyenne de 88 243 \$ par année avec des fluctuations assez fortes d'une année à l'autre. La

La concentration de l'aide financière à la recherche a pour conséquence d'accroître les risques que les chercheurs et la recherche soient indûment influencés par les préoccupations et les objectifs des organismes subventionnaires (FOURNIER, 1974; FOURNIER et TRÉPANIÉ, 1985). La question a été soulevée notamment à propos du programme de recherche sur les répercussions des innovations technologiques (FILION et BERNIER, 1987; SAINT-PIERRE, 1987) et certaines orientations de la politique de recherche en santé et sécurité du travail suivie par l'IRSST (entre autres sur la méthodologie). Il s'agit là d'une question bien connue et importante, mais complexe, dont le traitement dépasse les limites de cet article.

### *Thèmes et sous-thèmes de recherche couverts*

Les sujets abordés dans les recherches ici répertoriées se regroupent sous quatre principaux thèmes: 1) les changements technologiques et leurs effets sociaux sur les conditions de travail et l'organisation du travail; 2) l'emploi; 3) la santé et la sécurité du travail; et 4) les organisations et leur gestion. Comme on le constate sans trop de surprise, les thèmes dominants dans la recherche reflètent dans l'ensemble les principales préoccupations sociales en vogue telles que formulées par les organismes publics et les organismes subventionnaires.

La recherche subventionnée centrée sur les *changements technologiques et l'organisation du travail* s'est développée surtout à partir de 1984. Les chercheurs se sont intéressés d'abord aux effets de la bureautique sur l'organisation du travail et les conditions du travail dans le secteur tertiaire, lieu privilégié des emplois féminins et qui a éveillé en particulier l'attention des femmes sociologues. Ensuite on s'est tourné aussi (et comme par extension) vers le secteur manufacturier. La recherche a porté également sur les changements dans la nature et l'acquisition des qualifications, des savoirs et des savoir-faire, sur les métiers, sur les nouveaux rapports socioculturels du travail, sur le travail à domicile, sur les rapports entre les divers groupes professionnels et semi-professionnels et sur les travailleurs et leurs communautés.

---

moyenne annuelle de subventions a fait un bond marqué à 335 465 \$ entre 1980 et 1985. Enfin elle a plus que doublé pour passer à 759 595 \$ entre 1986 et 1993. Les deux grands départements de relations industrielles, celui de l'Université Laval et celui de l'Université de Montréal, ont complètement dominé en cumulant 90 % des subventions, le premier obtenant à lui seul 50 % du montant total.

Une très faible partie de ces subventions a été obtenue par des chercheurs rattachés aux facultés d'administration sauf à l'Université de Montréal où cette part, sans décliner depuis la fin des années 1970, a atteint une moyenne de 12,2 % des subventions en relations industrielles. Une part importante de ces fonds va à des projets de recherche qui se situent dans le domaine de la sociologie du travail. Non seulement les deux champs ont toujours été proches l'un de l'autre, mais les départements de relations industrielles comptent plusieurs sociologues dans leur personnel universitaire. À lui seul, le Département des relations industrielles de l'Université Laval en avait plus d'une demi-douzaine en 1994, année de son cinquantième anniversaire de fondation. Celui de l'Université de Montréal en compte un peu moins.

Du côté de *l'emploi*, la recherche s'est concentrée sur le chômage et ses conséquences du point de vue tant des catégories sociales les plus touchées que des processus d'ajustement et de transition d'emploi qu'il nécessite. Cette branche a été étudiée aussi en rapport avec la formation professionnelle, le travail à temps partiel, le vieillissement au travail, et les conditions de travail des femmes. D'autres recherches ont scruté la segmentation du marché du travail et l'effet des changements technologiques et économiques et des politiques gouvernementales sur les attitudes et les comportements des travailleurs et des employeurs dans divers secteurs manufacturiers.

En *santé et sécurité du travail*, les chercheurs se sont arrêtés surtout à l'étude des nouvelles mesures de protection des travailleurs et des travailleuses (telles que le retrait préventif des travailleuses enceintes ou qui allaitent et le droit de refus), la nature et l'efficacité des mécanismes de prise en charge de la prévention et le rôle des divers acteurs concernés (comités de la santé et de la sécurité du travail, représentants à la prévention, contremaîtres, responsables de santé et de sécurité, etc.) et, finalement, aux problèmes de santé mentale reliés au travail et aux programmes d'aide aux employés mis sur pied pour les traiter.

Les préoccupations de recherche définies dans la perspective de la *sociologie des organisations* incluent le recrutement des cadres et les carrières des dirigeants dans les entreprises privées et publiques, le changement dans la gestion de l'organisation du travail en milieu hospitalier et dans le secteur manufacturier, l'étude de coopératives de travail, le cadre réglementaire et le fonctionnement des CLSC et, enfin, l'émergence d'un modèle d'entreprise dit «québécois» en milieu industriel.

Parmi les autres thèmes de recherche, nous retenons d'abord le syndicalisme, objet traditionnel de recherche en sociologie du travail mais plutôt négligé dans les recherches subventionnées des deux dernières décennies. On l'a étudié sous l'angle soit des rapports entre l'État et le syndicalisme au Québec, soit des problèmes organisationnels, humains et de relations du travail dans les hôpitaux au Canada, soit encore de l'émergence de nouveaux modèles de relations du travail en milieu manufacturier dans le contexte des changements technologiques et économiques actuel. Le rapport des femmes au travail a été abordé à partir de l'étude des cycles de vie au travail, de la discontinuité professionnelle et des charges familiales, des formes d'emploi des femmes relativement à la flexibilité du travail, et aussi à partir du travail des femmes en milieu agricole. Enfin, des projets ont sondé la relation entre les formes de travail et la culture régionale et le mode de transmission de la culture industrielle entre générations de travailleurs.

B. *La sociologie du travail dans les mémoires de maîtrise et les thèses de doctorat des principales universités francophones et anglophones*

La liste des thèses de doctorat et des mémoires de maîtrise réalisés dans les départements de sociologie des principales universités nous fournit des indications additionnelles sur la place qu'occupe la sociologie du travail dans ce milieu et la nature des intérêts et des préoccupations les plus répandus parmi les futurs sociologues qui ont le libre choix de leur sujet de recherche. Mais cette liste constitue aussi une source privilégiée (bien qu'indirecte) pour connaître les intérêts des professeurs qui les dirigent car ces thèses et ces mémoires sont reliés au champ d'expertise de ces derniers et souvent directement intégrés à leurs travaux de recherche. Nous allons donc, dans chaque université, examiner l'importance relative de la sociologie du travail par rapport aux autres champs de la sociologie ainsi que les principaux sujets abordés dans les thèses et mémoires identifiés à ce secteur de la sociologie<sup>23</sup>.

À l'Université de Montréal, parmi les quinze catégories de « thèmes » utilisées dans l'étude de BIBEAU et MAHEU, la sociologie du travail se retrouvait au septième rang (sur un pied d'égalité avec la famille). Pendant la période étudiée (de 1955, date de fondation du département, à 1980), ce thème n'avait fait l'objet de mémoires de maîtrise que dans 12 cas en comparaison avec l'« éducation » (37 cas), « culture et idéologie » (35), « classes sociales et mouvements sociaux » (incluant le syndicalisme) (34) et « sociologie économique » (25). Ces 12 mémoires, dont la plupart écrits entre 1965 et 1972, ne représentaient que 4,6 % sur un total de 261. Dans l'ensemble ils portaient davantage sur les problèmes de la division sociale du travail que sur l'évolution des marchés du travail et le chômage.

23. Nous n'avons retenu que les universités ayant au moins un programme d'étude de deuxième cycle en sociologie. Nous avons obtenu la liste complète des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat déposés dans les départements de sociologie l'Université de Montréal, de l'Université du Québec à Montréal, de l'Université Concordia et de l'Université d'Ottawa. La période couverte pour les diverses universités à partir du premier mémoire de maîtrise est la suivante : Université de Montréal, 1955-mars 1994 ; UQAM, 1973-1992 ; Université d'Ottawa, 1976-1993 ; Université Concordia, 1973-1993. Dans le cas de l'Université Laval, à défaut d'une liste complète (non disponible), nous avons utilisé diverses sources de données qui nous permettent d'avoir un aperçu couvrant la plus grande partie de la période concernée (1945 à 1993). En plus des chiffres que cite FOURNIER (1974, p. 196), nous avons utilisé une liste des mémoires et des thèses en sociologie du travail (couvrant la période de 1945 à 1981) établie en 1982 à la demande de l'auteur par André Kuzminski, alors professeur à ce département, et deux autres listes des mémoires et des thèses en cours ou récemment complétés (l'une pour l'année 1982 et l'autre pour l'année 1993) fournies par le Département. À l'Université McGill, il n'y avait pas de liste des thèses et des mémoires disponible. Afin d'assurer la continuité de notre analyse, le classement de ces travaux a été fait en référence au modèle qu'ont utilisé Bibeau et Maheu dans leur étude des mémoires et thèses produits au Département de sociologie de l'Université de Montréal (BIBEAU et MAHEU, 1980). Ces auteurs utilisent un classement en quinze catégories basé sur une définition étroite de la sociologie du travail (problèmes de la division sociale du travail (déqualification / qualification...) ; évolution du marché du travail, chômage). Cette dernière exclut en particulier le syndicalisme pour le placer dans « classes et mouvements sociaux ».

Cette situation a cependant changé de façon significative dans la période suivante, soit entre 1980 et 1993, surtout à partir de 1985 (voir le tableau 3). Durant ces années, 11,6 % des mémoires appartenait à la sociologie du travail. Seul le thème de « culture et idéologie » a dépassé « sociologie du travail » avec 14,6 % du total. L'augmentation du nombre de mémoires dans ce créneau fut constante à partir de 1980. À la fin de cette période, la sociologie du travail était devenue le thème dominant, déclassant les anciens sujets tels que « éducation » et « classes sociales et mouvements sociaux ».

Le sujet de loin le plus populaire était celui des nouvelles technologies et des nouvelles formes d'organisation du travail avec plus du tiers des mémoires. Venaient ensuite sur le même pied la santé et la sécurité du travail, le travail et la retraite et les problèmes d'emploi. La division sexuelle du travail et les perceptions et attitudes face au travail complétaient l'éventail. Cet intérêt marqué pour la sociologie du travail ne s'est toutefois pas traduit de façon aussi forte dans les thèses de doctorat. Les huit thèses sur le sujet représentent 6,7 % du total. Les sujets les plus populaires ont été les femmes et l'emploi ainsi que la santé et la sécurité du travail. Les autres thèmes abordés avaient trait aux qualifications du travail dans le secteur tertiaire, au syndicalisme gestionnaire et au rapport entre le travail, les sphères publiques et la société civile.

Le développement de la sociologie du travail à l'UQAM, à en juger par les mémoires de maîtrise, s'est fait plutôt lentement durant la première période de développement du département alors que la sociologie économique et la sociologie de la culture constituaient les deux concentrations dominantes du programme de maîtrise créé en 1971 (FALARDEAU, 1974). De 1973 (année du premier mémoire déposé) à 1984, la production de mémoires en sociologie du travail a représenté 4,8 % de l'ensemble (voir le tableau 4). Par la suite, cette proportion s'est considérablement élevée de 1985 à 1992, passant à 11,7 %. Par ailleurs, cet accroissement a coïncidé avec une augmentation substantielle de la recherche subventionnée dans ce domaine et correspond à un phénomène semblable déjà constaté à l'Université de Montréal pendant la même période.

Avant 1984, les mémoires ont porté sur des questions empiriques reliées à l'emploi, sur l'approche marxiste de la notion de travail et sur le syndicalisme dans l'industrie et les services. À partir de 1984, les thèmes ont reflété largement les sujets de recherche en vogue pendant cette période dans les groupes de recherche à l'oeuvre à l'UQAM. La majorité a porté sur l'organisation du travail et les nouvelles technologies informatiques (dans les secteurs secondaire et tertiaire). Les autres ont traité de divers aspects du travail (tels le rapport salarial, le travail domestique, le travail dans la recherche universitaire, la gestion participative, et le travail au noir) ou de l'emploi (par exemple la segmentation du marché du travail et l'emploi en région ou dans une industrie donnée).



TABLEAU 3

*Classification des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat déposés  
au Département de sociologie de l'Université de Montréal  
entre 1955 et 1994, selon les thèmes*

Thèmes	Niveau	1955 1967	1968 1972	1973 1977	1978 1984	1985 1989	1990 1994	TOTAL	
								N	%
Classes sociales et mouvements sociaux	M	5	9	18	7	2	3	44	8,9
	D	—	—	2	4	2	—	8	6,7
Communautés et groupes sociaux	M	3	5	2	6	5	1	21	4,3
	D	—	—	—	1	—	1	2	1,7
Culture et idéologie	M	8	17	8	11	20	5	69	14,0
	D	—	—	1	3	6	5	15	12,5
Éducation	M	7	20	8	7	6	1	49	9,9
	D	—	—	2	4	1	3	10	8,3
Famille	M	2	3	6	1	—	3	15	3,0
	D	1	—	1	1	—	2	5	4,2
Femmes et condition féminine	M	1	5	1	6	5	4	22	4,5
	D	—	—	—	1	3	2	6	5,0
Groupe socio- professionnels	M	3	6	3	12	8	2	34	6,9
	D	—	—	1	—	1	3	5	4,2
Problèmes de santé et de bien-être	M	3	—	2	8	14	5	32	6,5
	D	—	—	—	1	4	2	7	5,8
Analyses psycho- sociologiques	M	—	6	4	2	7	4	23	4,7
	D	—	—	—	3	1	1	5	4,2
Religion	M	3	5	1	1	—	—	10	2,0
	D	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociologie économique	M	1	6	14	14	6	6	47	9,5
	D	—	—	2	5	8	2	17	14,2
Sociologie politique	M	—	1	4	4	7	4	20	4,0
	D	—	—	—	1	4	4	9	7,5
Sociologie urbaine	M	1	5	4	6	—	1	17	3,4
	D	—	—	—	—	2	1	3	2,5
Sociologie du travail	M	3	5	2	6	9	14	39	7,9
	D	—	—	—	5	3	—	8	6,7
Thèmes divers	M	4	11	10	22	3	2	52	10,5
	D	—	—	3	11	3	3	20	16,7
TOTAL	M	46	102	86	113	92	55	494	100
	D	1	—	12	40	38	29	120	100

SOURCE : Département de sociologie, Université de Montréal, listes des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat. Compilation de l'auteur.

TABLEAU 4

*Classification des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat déposés au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal entre 1973 et 1992, selon les thèmes*

Thèmes	Niveau	1973 1979	1980 1984	1985 1989	1990 1992	TOTAL	
						N	%
Classes sociales et mouvements sociaux	M	4	5	7	4	20	9,4
	D	—	—	—	1	1	4,0
Communautés et groupes sociaux	M	1	—	—	—	1	0,5
	D	—	—	—	—	—	—
Culture et idéologie	M	3	7	12	8	30	14,1
	D	—	—	—	3	3	12,0
Éducation	M	4	1	6	1	12	5,7
	D	—	—	—	—	—	—
Famille	M	—	3	—	—	3	1,4
	D	—	—	—	—	—	—
Femmes et condition féminine	M	—	1	7	2	10	4,7
	D	—	—	1	3	4	16,0
Groupe socio-professionnels	M	2	—	1	3	6	2,8
	D	—	—	—	—	—	—
Problèmes de santé et de bien-être	M	—	1	4	3	8	3,8
	D	—	—	1	—	1	4,0
Analyses psychosociologiques	M	1	—	—	—	1	0,5
	D	—	—	—	—	—	—
Religion	M	—	1	—	—	1	0,5
	D	—	—	—	—	—	—
Sociologie économique	M	8	13	10	3	34	16,0
	D	—	1	3	3	7	28,0
Sociologie politique	M	5	9	1	4	19	9,0
	D	—	1	1	2	4	16,0
Sociologie urbaine	M	—	1	1	—	2	0,9
	D	—	—	—	—	—	—
Sociologie du travail	M	1	3	11	5	20	9,4
	D	—	—	—	2	2	8,0
Thèmes divers	M	8	2	19	16	45	21,2
	D	—	—	1	2	3	12,0
TOTAL	M	37	47	79	49	212	100
	D	—	2	7	16	25	100

SOURCE : Département de sociologie, Université du Québec à Montréal, listes des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat. Compilation de l'auteur.

À l'Université Laval, la sociologie du travail a fait l'objet de mémoires de maîtrise dès la première période d'existence du Département de sociologie. Une étude nous apprend que de 1945 à 1970, 14 mémoires approfondissaient un côté du travail et du mouvement ouvrier sur un total de 95 présentés (soit 1 mémoire sur 7) (FOURNIER, 1974, p. 196). La moitié de ceux-ci avaient été déposés entre 1965 et 1970 et traitaient presque exclusivement du syndicalisme (les militants et les permanents syndicaux et la rivalité intersyndicale dans divers conflits syndicaux) alors que les mémoires de la période antérieure couvraient une variété de sujets centrés surtout sur les occupations et l'entreprise.

Durant la période suivante (1971 à 1981), le syndicalisme demeurait toujours le thème préféré parmi les 13 mémoires répertoriés, mais on s'intéressait à d'autres aspects tels que l'action éducative au sein d'une centrale syndicale et le syndicalisme dans diverses industries. Les autres thèmes abordés touchaient des catégories d'ouvriers et le travail sous différents angles.

La sociologie du travail a continué à attirer une proportion significative, quoique plus faible, d'étudiants de maîtrise et de doctorat dans la dernière période (entre 1982 et 1993). Fait révélateur, parmi les 10 mémoires en sociologie du travail (sur les 106 en cours en 1982), aucun ne portait sur le syndicalisme. Les étudiants choisissaient alors surtout le travail et l'emploi, en particulier l'organisation du travail et l'innovation technologique, la santé et la sécurité au travail, le travail à temps partiel. Deux thèses de doctorat en cours (sur un total de 26) portaient sur des sujets de sociologie du travail à la mode dans la période précédente : l'analyse des fronts communs intersyndicaux et le travail précaire.

Parmi les mémoires de maîtrise en cours ou complétés en 1992-1993, on en comptait 6 en sociologie du travail (sur un total de 60 sujets relevés). À l'exception d'un mémoire théorique consacré à la conceptualisation de la division du travail et de la qualification du travail en sociologie, les autres traitaient de divers aspects de l'organisation du travail et de l'emploi dans des milieux particuliers.

Sur les 56 thèses de doctorat en cours ou complétées en 1992-1993, on en comptait 3 en sociologie du travail. Celles-ci abordaient soit l'influence de l'organisation du travail sur les représentations de la santé et de la maladie chez les travailleurs hospitaliers, soit les pathologies du travail observées dans une usine de pâtes et papiers, soit aussi l'effet des nouvelles technologies sur la santé des femmes travaillant dans les supermarchés.

Le Département de sociologie à l'Université d'Ottawa possède un programme de maîtrise depuis 1967 (FALARDEAU, 1974). Entre 1976 et 1993, ce département a accepté 79 mémoires dont 77 déposés depuis 1980 (voir le tableau 5). Il est mieux connu entre autres en sociologie du développement et en sociologie des femmes et des minorités. Cela explique sans doute le très petit nombre de mémoires qui se rattachent à la sociologie du travail. Les 3 mémoires répertoriés portent par ailleurs sur la discrimination dans l'emploi et les salaires et sur l'effet de l'ethnicité et du genre sur la réussite professionnelle.

TABLEAU 5

*Importance relative des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat en sociologie du travail, certaines universités québécoises et une université ontarienne, 1955-1993*

	Université de Montréal		UQAM		Université d'Ottawa	Université Concordia	TOTAL	
	Maîtrise	Doctorat	Maîtrise	Doctorat	Maîtrise	Maîtrise	N	%
<i>Thèmes</i>	%	%	%	%	%	%		
Classes sociales et mouvements sociaux	8,9	6,7	9,4	4,0	2,5	—	76	7,5
Communautés et groupes sociaux	4,3	1,7	0,5	—	2,5	1,2	27	2,7
Culture et idéologie	14,0	12,5	14,1	4,0	19,0	6,1	135	13,3
Éducation	9,9	8,3	5,7	—	6,3	2,4	78	7,7
Famille	3,0	4,2	1,4	—	3,8	6,1	31	3,1
Femmes et condition féminine	4,5	5,0	4,7	16,0	8,9	11,0	58	5,7
Groupe socio-professionnels	6,9	4,2	2,8	—	1,3	2,4	49	4,8
Problèmes de santé et de bien-être	6,5	5,8	3,8	4,0	2,5	11,0	60	5,9
Analyses psychosociologiques	4,7	4,2	0,5	—	1,3	12,2	40	3,9
Religion	2,0	—	0,5	—	—	4,9	15	1,5
Sociologie économique	9,5	14,2	16,0	32,0	19,0	7,3	127	12,5
Sociologie politique	4,0	7,5	9,0	16,0	11,4	2,4	63	6,2
Sociologie urbaine	3,4	2,5	0,9	—	2,5	6,1	29	2,9
Sociologie du travail	7,9	6,7	9,4	8,0	5,0	13,4	82	8,1
Thèmes divers	10,5	16,7	21,2	16,0	14,0	13,4	144	14,2
<i>TOTAL</i>	494 100,0	122 99,8	212 99,9	25 100,0	79 100,0	82 99,9	1 014	100,0

SOURCE : Listes des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat fournies par les divers départements de sociologie. Compilation de l'auteur.

Il nous a paru opportun de comparer l'importance relative que connaît la sociologie du travail chez les étudiants des cycles supérieurs des universités francophones avec ceux des universités anglophones au Québec. En effet, des études comparatives entre les deux univers sociologiques ont déjà montré des différences appréciables ayant trait non seulement aux perspectives générales qui les caractérisent, mais aussi

à l'importance relative accordée aux divers champs d'enseignement et de recherche (voir, entre autres, JUTEAU et MAHEU, 1989; BRETON, 1989; FORCESE et RICHER, 1975; BRYM, 1989). L'étude de Fournier et Trépanier déjà citée a montré que le secteur de la sociologie du travail et des organisations avait reçu plus d'attention dans les publications et les recherches subventionnées des sociologues des universités anglophones du Québec que dans celles des sociologues francophones. Cette situation se reflète effectivement dans le plus grand intérêt accordé à la sociologie du travail dans les mémoires rédigés à l'Université Concordia qui, tout comme l'UQAM et l'Université d'Ottawa, offre un programme de maîtrise en sociologie depuis un peu plus de vingt ans. Ainsi, entre 1973 et 1993, 13,4% des mémoires ont fait le tour de sujets émanant de cette discipline (voir le tableau 5). On y note de plus une plus grande diversité de thèmes que dans les universités francophones. On y traite par exemple de questions aussi variées qu'une comparaison internationale des grèves, l'utilisation du travail salarié en agriculture, le statut professionnel des agents de bord dans le transport aérien, le stress relié à la tâche, l'autonomie de décision chez les infirmières, et la prolétarianisation de l'emploi, le chômage et la formation professionnelle dans trois pays de l'OCDE.

En résumé, ce bref tour d'horizon des programmes gradués montre que la sociologie du travail occupe une place confortable chez les étudiants diplômés. De plus, depuis le début des années 1980, elle a connu une recrudescence manifeste en particulier dans les deux universités francophones de Montréal. Les intérêts des étudiants se sont diversifiés et déplacés dans la même direction que ceux de leurs professeurs.

#### 4. *L'évolution de la sociologie du travail au Québec : une tentative d'interprétation*

Les pages précédentes ont montré que la sociologie du travail est apparue assez tôt comme champ disciplinaire et, logiquement, à l'époque où la sociologie québécoise, se libérant finalement et non sans difficultés de ses attaches rurales (on l'a vu dans l'itinéraire professionnel de Fortin), entrait d'emblée dans le paradigme de l'industrialisation et de la modernisation. Les transformations du travail au cœur de ce paradigme depuis les travaux pionniers de la sociologie au XIX<sup>e</sup> siècle exigeaient qu'on accorde au travail, dans les départements de sociologie à peine naissants, une large place dans la formation et la recherche.

La sociologie du travail a pris son premier essor véritable vers le milieu des années 1960, comme en témoignent sa diffusion à l'extérieur du milieu universitaire et l'embauche de sociologues du travail dans les milieux gouvernemental et syndical, les premières recherches commanditées et subventionnées d'une certaine envergure de même que la production de nombreux travaux de maîtrise et la fondation, au début des années 1970, du premier centre de recherche à lui être consacré.

Pendant cette période, les sociologues du travail se sont surtout intéressés au syndicalisme et à la classe ouvrière comme force sociale au centre des transformations de la société, aux phénomènes de l'aliénation et de l'embourgeoisement de la classe ouvrière d'une part, et à l'apparition d'une nouvelle classe ouvrière et au développement de la conscience ouvrière d'autre part. Ils se sont beaucoup moins engagés dans l'analyse de l'emploi et du travail lui-même, de son organisation dans le secteur manufacturier et dans le secteur tertiaire.

La sociologie du travail semble avoir connu une période de ralentissement pendant les années 1970, du moins du point de vue de la production universitaire. Les sociologues donnent l'impression d'avoir été, d'un côté, absorbés par les débats théoriques autour du marxisme contemporain et des transformations de la société québécoise et, de l'autre, sollicités par leur engagement pratique (en particulier dans le mouvement ouvrier alors en phase très militante) durant la période d'effervescence qu'a connue le Québec à la fin des années 1960 et dans les années 1970 (FOURNIER et HOULE, 1980; MAHEU *et al.*, 1984; BRETON, 1989).

Après cette période d'agitation et la prise de pouvoir du Parti québécois, s'est manifestée une certaine perte d'intérêt pour le syndicalisme. Ce dernier a subi la compétition d'autres mouvements sociaux (tels que les mouvements sociaux urbains, le mouvement étudiant et le mouvement des femmes) et on a cessé de le considérer nécessairement comme le mouvement social porteur. Le pôle d'attraction s'est déplacé progressivement vers le travail et l'emploi, en particulier vers la question de la déqualification du travail (sous l'influence de la thèse de BRAVERMAN et d'ouvrages français), vers le changement technologique et les nouvelles formes d'organisation du travail et de l'emploi et les conditions de travail qui leur étaient associées, et vers la question de la santé et de la sécurité du travail. Du côté de l'emploi, la question de la discrimination et des inégalités de salaires et de conditions de travail affectant les femmes est devenue une préoccupation majeure.

La sociologie du travail a vécu une seconde période d'essor dans les années 1980 et 1990. Cette période a été ponctuée par un accroissement de la recherche et l'émergence de nouveaux centres et équipes de recherche, une augmentation sensible du nombre de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat. Il s'est produit en outre un regain dans les publications, si l'on en juge, entre autres, par les numéros de revues qui lui sont consacrés, et une multiplication d'articles que publièrent à l'étranger les sociologues du travail québécois.

Durant cette dernière période, les sociologues n'ont pas délaissé les nouvelles formes d'organisation du travail et le travail des femmes. Mais ils ont centré leur attention sur deux points particuliers: la santé et la sécurité du travail et, surtout, l'incidence de la diffusion des nouvelles technologies informatiques et de leurs applications dans les secteurs manufacturier et tertiaire sur l'emploi, l'organisation du travail, les qualifications, la formation professionnelle, les conditions de travail et, plus récemment, sur les relations du travail et la gestion des entreprises dans l'in-

dustrie secondaire. Les sociologues du travail ont donc eu tendance à se « professionnaliser » (FOURNIER, 1974; BÉLAND, 1985), c'est-à-dire à s'éloigner du rôle d'intellectuel et de critique social qui les avait caractérisés dans le passé pour adopter un rôle plus proche de celui du spécialiste détenteur d'une expertise utile pour la solution de problèmes sociaux.

Comment peut-on rendre compte de l'évolution ainsi esquissée de la sociologie du travail au Québec? On peut difficilement le faire sans recourir à la fois à des facteurs internes à la discipline elle-même et à son propre développement (c'est-à-dire sans resituer cette évolution dans le cadre de la sociologie québécoise et celui des influences sociologiques étrangères, en particulier françaises et américaines) et à des facteurs externes renvoyant aux préoccupations et débats sociaux d'alors. En effet, l'influence des modèles culturels dominants, des structures politiques et des rapports sociaux sur l'institutionnalisation des sciences sociales au Québec a alimenté une vigoureuse réflexion (voir entre autres FOURNIER, 1973; FOURNIER et HOULE, 1980; et MAHEU *et al.*, 1984; LÉVESQUE et LACROIX, 1985). Voici, à titre d'hypothèse, comment on pourrait interpréter cette évolution.

Jusque dans les années 1980, la sociologie du travail au Québec s'est développée dans un contexte où la sociologie était polarisée sur des questions et des débats qui ont contribué à détourner son attention des problèmes concernant plus directement la sociologie du travail (par l'exemple, l'étude de l'organisation du travail, des conditions de travail, de l'emploi, des qualifications, etc.). Dans les années 1950 et 1960, il s'est agi de la question de la transition d'une société rurale « traditionnelle » à une société industrielle « moderne ». Dans le cadre d'une analyse centrée sur le changement social à l'échelle d'une société globale, l'intérêt a résidé surtout dans l'étude des facteurs socio-économiques, politiques et culturels des changements en cours et des grandes transformations institutionnelles que connaissait la société québécoise: pensons à l'État et à son administration, à l'éducation, aux services de santé et aux services sociaux, aux institutions économiques et culturelles, etc. Dans ce contexte d'évolution accélérée, les sociologues se sont sentis davantage mobilisés par les problèmes sociaux qu'entraînaient les transformations sociétales. À ce titre, ils dérivèrent progressivement attirés vers la contestation sociale, surtout à partir de la fin des années 1960 (BIBEAU et MAHEU, 1980).

L'autre grande affaire qui a contribué à distraire les sociologues des problèmes plus proches de la sociologie du travail, c'est celle du nationalisme et de l'indépendance, qui renvoie elle aussi à la société globale, laquelle a occupé le centre de l'échiquier surtout depuis la fin des années 1960 jusqu'après le premier référendum (FOURNIER et HOULE, 1980; LÉVESQUE et LACROIX, 1985; JUTEAU et MAHEU, 1989; BRETON, 1989; BOURQUE, 1989; SAINT-PIERRE, 1989). L'émergence d'une nouvelle identité québécoise, les aspects économiques de cette évolution de même que la structure et la dynamique des rapports de classe sociale, en particulier la question de

l'existence et du rôle d'une bourgeoisie nationale francophone, sont parmi les sujets les plus débattus<sup>24</sup>.

Même si, à la suite de l'influence des initiateurs de la sociologie du travail, les sociologues se sont penchés sur le mouvement ouvrier et le syndicalisme, cet intérêt a surtout porté sur leur rôle socio-économique et sociopolitique comme mouvement social et « acteur social » dans le processus de modernisation de la société québécoise (SAINT-PIERRE, 1990), plutôt que sur leur action et leur rôle plus particuliers dans les milieux de travail<sup>25</sup>. Ainsi, ce sont l'expansion du syndicalisme dans le secteur tertiaire, c'est-à-dire essentiellement dans les grands secteurs institutionnels de la fonction publique gouvernementale, de l'éducation, de la santé et des services sociaux, et le rôle central du syndicalisme dans l'émergence d'un nouvel État socialiste indépendant québécois (SAINT-PIERRE, 1989) qui ont retenu l'attention.

Cet accent mis sur le macro-sociologique et la négligence du micro-sociologique ont fait en sorte qu'il y a eu très peu d'études de la classe ouvrière et des relations de classe à l'intérieur des entreprises (BRETON, 1989). Lorsque l'intérêt pour la classe ouvrière et les classes populaires s'est développé vers la fin des années 1960, il s'est porté, sous l'influence de la sociologie du travail française, sur l'émergence d'une nouvelle classe ouvrière, où il a pris un tournant « historique » plutôt qu'« actuel » (FOURNIER et HOULE, 1980) à cause, selon BOURQUE (1989), de la grande ferveur pour la question « nationale ». De même, l'expérience que les travailleurs, cols blancs et cols bleus, ont faite du changement technologique et des nouvelles technologies a aussi été négligée (BRETON, 1989) et toujours selon le même critère, lorsqu'on s'est intéressé à la culture et aux idéologies, on a beaucoup étudié celles de la classe dominante et de l'intelligentsia, mais très peu celles de la classe ouvrière.

D'autres analystes ont observé que, dans le cadre des débats sur le marxisme qui ont marqué les années 1960 et 1970, les sociologues et les anthropologues du travail ont eu aussi tendance à croire en une classe ouvrière « en soi » et à transposer trop rapidement les analyses réalisées et les conclusions tirées dans d'autres contextes sociétaux (français, anglais, allemands, etc.) (COPANS et BERNIER, 1986). Il aurait mieux valu selon eux « accepter un objet éclaté socialement, spatialement et temporellement » et, peut-on en conclure, se consacrer davantage à en faire l'étude empirique. Ce tournant a bel et bien été pris depuis, mais les recherches se sont orientées sur d'autres thèmes que celui de la classe ouvrière, principalement sur les changements dans les relations du travail et dans l'organisation du travail.

---

24. Pour une vue d'ensemble des grands thèmes socio-économiques et socio-politiques qui ont dominé la majeure partie de cette période, voir SALES (1985).

25. L'adoption du Code du travail en 1964 fut sans doute une réforme législative importante à l'époque mais elle concernait davantage le domaine des relations du travail, champ privilégié des spécialistes en relations industrielles et en droit du travail. Elle a somme toute peu mobilisé les sociologues du travail en dehors des départements de relations industrielles.



Le type de développement qu'a connu la sociologie du travail a eu aussi des conséquences sur les perspectives d'analyse et les objets de discussion privilégiés. Ainsi, les organisateurs du colloque de l'ACSALF sur le travail au Québec soulignaient dans la présentation des actes du colloque la grande hétérogénéité qui régnait sur ces sujets et qui rendait « difficiles les tentatives de synthèse et de repérage des dimensions clés à retenir dans l'analyse des modes actuels d'organisation du travail au Québec ». Ils expliquaient cette situation par le fait que « très peu de chercheurs québécois se sont intéressés (et ce, parfois, depuis quelques années seulement) de manière systématique à la sociologie du travail ». À tel point qu'ils avaient « dû faire appel à plusieurs participants pour qui la sociologie du travail n'était pas un champ de recherche immédiat » (BERNIER *et al.*, 1981, p. 4). Constatation assez sévère, mais sans doute vraie, qu'on devrait cependant réexaminer et approfondir aujourd'hui puisque la sociologie du travail a connu depuis lors une période de développement très active.

\*  
\*                      \*  
\*

Malgré un début plutôt lent, la sociologie du travail francophone a occupé une place stable et visible parmi le personnel universitaire et dans les programmes d'enseignement et de formation à la recherche de la plupart des universités. Elle a fait l'objet d'une attention de plus en plus vive dans les divers périodiques de sociologie ou de disciplines connexes. Elle représente depuis une décennie l'un des secteurs de recherche les plus actifs en sociologie. L'avenir semble bien assuré par le nombre important d'étudiants diplômés qui y puisent la matière de leurs travaux de maîtrise et de doctorat. Non seulement fait-elle montre d'une forte vitalité, mais elle bénéficie aussi d'un climat social et de conditions particulièrement favorables par suite des fortes préoccupations à l'endroit du travail, de l'emploi et des relations du travail qu'engendrent les transformations technologiques, économiques et sociales en cours.

On peut donc se montrer optimiste quant aux années à venir. Mais ce sentiment de confiance doit se teinter de réalisme en raison des défis qu'elle doit affronter. Et le moindre n'est sûrement pas le morcellement et l'effritement de son objet et les occasions de dérives qui se présentent constamment, comme l'ont souligné de nombreux sociologues depuis plus d'une décennie et comme le montrent les intérêts très diversifiés relevés dans les thèmes de recherche et les sujets de mémoire et de thèse dont nous avons rendu compte. De plus, la sociologie du travail au Québec repose sur une tradition encore fragile. En effet, comme nous l'avons souligné dans les pages précédentes, peu de chercheurs y ont fait une carrière complète et continue. Plusieurs s'en sont approchés récemment ou s'y trouvent un peu comme à la périphérie. Cette situation n'est pas sans lien justement avec le fait que la sociologie du travail se trouve devant un objet plutôt éclaté.

Le bilan présenté dans ce texte constitue une première lecture ; il y a donc place pour plusieurs sortes de compléments. Signalons en particulier l'examen critique du

contenu et des orientations théoriques et méthodologiques des publications et des travaux en sociologie du travail, qui est à peine amorcé. Aussi, nous n'avons pas tenu compte ici de la recherche non subventionnée ou financée autrement que par les organismes reconnus et l'examen des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat reste à terminer. Tout ce travail bénéficierait grandement d'une banque bibliographique informatisée.

Camille LEGENDRE

*Département de sociologie,  
Université de Montréal.*

### BIBLIOGRAPHIE

- BÉLAND, François, « La sociologie et l'organisation. L'appareil gouvernemental, la firme privée et l'autonomie de la pratique », dans : Johanne BOISJOLY et Gilles PRONOVOST (dirs), *La sociologie et l'anthropologie au Québec. Conjonctures, Débats, Savoirs et Métiers*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), Cahiers de l'ACFAS, 33 : 139-154.
- BÉLANGER, Paul R. et al., *La rivalité intersyndicale au Québec*, Ottawa, Bureau du Conseil privé, Équipe spécialisée en relations de travail.
- BÉLANGER, Paul R., Jacques LEMIEUX et Pierre ROBERGE, « La rivalité intersyndicale au Québec: trois études de cas », *Recherches sociographiques*, X, 1 : 47-81.
- BÉLANGER, Paul R., Benoît LÉVESQUE et M. PLAMONDON, *Flexibilité du travail et demande sociale dans les CLSC*, Québec, Les Publications du Québec.
- BERNARD, Paul, *Structures et pouvoirs de la Fédération des Travailleurs du Québec*, Ottawa, Bureau du Conseil privé, Équipe spécialisée en relations de travail. (Étude 13.)
- BERNIER, Colette, Roch BIBEAU, Jacques DOFNY et Pierre DORAY (dirs), *Travailler au Québec. Actes du colloque de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin.
- BIBEAU, Roch et Louis MAHEU en collaboration avec Manon BOURGEOIS, Isabelle PERREAULT et Marcel SIMARD, « Discipline sociologique, milieu institutionnel et itinéraires d'apprentissage: quelques problèmes d'arrimage », *Sociologie et sociétés*, XII, 2 : 107-141.
- BOURQUE, Gilles, « Traditional society, political society and Quebec sociology: 1945-1980 », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology / La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 26, 3 : 394-425.
- BRETON, Raymond, « Quebec sociology: agendas from society or from sociologists? », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology / La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 26, 3 : 557-570.
- BROSSARD, Michel et Marcel SIMARD, *Les statuts de travail : une analyse socio-institutionnelle de la population active québécoise*, Québec, Commission consultative sur le travail et la révision du Code du travail.

- BRYM, Robert J., *From Culture to Power : The Sociology of English Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1989.
- Centre de recherche en évaluation sociale des technologies (CREST), *Rapport annuel 1991-1992*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1992.
- COPANS, Jean et Bernard BERNIER, « Présentation », *Anthropologie et sociétés*, 10, 1 : 1-9. 1986
- CROZIER, Michel, « La sociologie du travail dans le discours sociologique : les paradoxes de la marginalisation et de l'éclatement », *Sociologie et sociétés*, XXIII, 2 : 57-60.
- DALPÉ, Robert et Réjean LANDRY (dirs), *La politique technologique au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1993.
- DAVID, Hélène, « L'avenir de la sociologie du travail », *Sociologie et sociétés*, XXIII, 2 : 43-47. 1991
- DE COSTER, Michel et François PICHULT (dirs), *Traité de sociologie du travail*, Bruxelles, De Boeck Université, 1994.
- DE COSTER, Michel, « Introduction : bilan, actualité et perspective de la sociologie du travail », dans : Michel DE COSTER et François PICHULT (dirs), *Traité de sociologie du travail*, Bruxelles, De Boeck Université, ch. 1 : 1-15.
- DÉPATIE, Raymond, *La protection du revenu de la famille en cas de décès du travailleur*, Montréal, IRAT, 1974. Bulletin 1, avril.
- DESMAREZ, Pierre, *La sociologie industrielle aux États-Unis*, Paris, Armand Colin, 1986.
- DOFNY, Jacques, C. DURAND, J.D. REYNAUD et A. TOURAINE, *Attitudes des ouvriers de la sidérurgie à l'égard du changement technique*, Paris, Colin, 1966.
- DOFNY, Jacques et Hélène DAVID, « Les aspirations des travailleurs de la métallurgie à Montréal », 1965 *Recherches sociographiques*, VI, 1 : 61-85.
- DOFNY, Jacques et Paul BERNARD, *Le syndicalisme au Québec : Structure et mouvement*, Ottawa, Bureau du Conseil privé, Équipe spécialisée en relations de travail. (Étude 9.) 1967
- DOFNY, Jacques, *Les ingénieurs canadiens-français et canadiens-anglais à Montréal*, Ottawa, Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. (Document 6.) 1970
- DOFNY, Jacques, « Itinéraires sociologiques », *Recherches sociographiques*, XV, 2-3 : 305-309. 1974
- DOFNY, Jacques *et al.*, « Table ronde. Le Département de sociologie de l'Université de Montréal », 1980 *Sociologie et sociétés*, XII, 2 : 179-201.
- DOFNY, Jacques, « De l'expérience du milieu ouvrier à la pratique sociologique : Entrevue avec Jacques Dofny, professeur et bâtisseur », *Sociologie et sociétés*, XXIII, 2 : 61-77. 1991
- DURAND, Claude (dir.), *Le travail et sa sociologie*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- ERBÈS-SÉGUIN, Sabine, « Quelle sociologie du travail ? », dans : Marc GUILLAUME (dir.), *L'État des sciences sociales en France*, Paris, La Découverte, 168-172. 1986
- FALARDEAU, Jean-Charles, « Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec », *Recherches sociographiques*, XV, 2-3 : 135-165. 1974

- FILION, Anne et Colette BERNIER, « La sociologie face à l'étude des nouvelles technologies », dans : Diane TREMBLAY (dir.), *Diffusion des nouvelles technologies. Stratégies d'entreprises et évaluation sociale*, Montréal, Les Éditions Saint-Martin, 239-253.
- FORCESE, Denis et Stephen RICHER, *Issues in Canadian Society : An Introduction to Sociology*, Scarborough, Ontario, Prentice-Hall.
- FORTIN, Gérard, « Quelques remarques sur le concept de roulement du personnel », *Relations industrielles*, 1958, 13, 2 : 146-153.
- FORTIN, Gérard et Émile GOSSELIN, « La professionnalisation du travail en forêt », *Recherches sociographiques*, I, 1 : 33-60.
- FORTIN, Gérard et Louis-Marie TREMBLAY, « Les changements d'occupations dans une paroisse agricole », *Recherches sociographiques*, I, 4 : 467-495.
- FORTIN, Gérard, M.-A. TREMBLAY et Marc LAPLANTE, « Conséquences du chômage pour le salarié du Québec », *Relations industrielles*, 16, 3.
- FORTIN, Gérard, *La fin d'un règne*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971.
- FORTIN, Gérard, « La sociologie urbaine au Québec : un bilan », *Sociologie et sociétés*, 4, 1 : 7-13.
- FORTIN, Gérard, « Itinéraires sociologiques », *Recherches sociographiques*, XV, 2-3 : 263-267.
- FORTIN, Gérard, « Quelques réflexions sur un séminaire », *Recherches sociographiques*, XXIX, 2-3 : 455-460.
- FOURNIER, Marcel, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et sociétés*, V, 1 : 27-59.
- FOURNIER, Marcel, « La sociologie québécoise contemporaine », *Recherches sociographiques*, XV, 2-3 : 167-199.
- FOURNIER, Marcel et Louis MAHEU, « Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois », *Sociologie et sociétés*, VII, 2 : 89-114.
- FOURNIER, Marcel et Gilles HOULE, « La sociologie québécoise et son objet : problématiques et débats », *Sociologie et sociétés*, XII, 2 : 21-43.
- FOURNIER, Marcel et Michel TRÉPANIÉ, « La sociologie dans tous ses états », *Recherches sociographiques*, XXVI, 3 : 417-443.
- FRIEDMANN, Georges et Pierre NAVILLE (dirs), *Traité de sociologie du travail*, Paris, Librairie Armand Colin.
- FRIEDMANN, Georges, *La puissance et la sagesse*, Paris, Gallimard.
- GAGNON, Nicole, « Commentaire », *Recherches sociographiques*, XXVI, 3 : 451-455.
- Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT), *Le vieillissement au travail, une question de jugement*, 1990, Montréal, L'Institut de recherche appliquée sur le travail, Bulletin 31-32. Actes du colloque de mars 1989.
- JUTEAU, Danielle et Louis MAHEU, « Introduction : Sociology and sociologists in francophone Quebec : science and politics », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology / La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 26, 3 : 363-393.

- LEBLANC, André E. et James D. THWAITES, *Le monde ouvrier au Québec. Bibliographie rétrospective*, 1973 Montréal, Les Presses de l'Université du Québec.
- LEGENDRE, Camille et Jacques DOFNY, *Catastrophe dans une mine d'or*, Québec, Conseil exécutif du 1982 gouvernement du Québec et Éditeur officiel.
- LESSARD, Marc-André, « Itinéraires sociologiques », *Recherches sociographiques*, XV, 2-3 : 295-299. 1974
- LÉVESQUE, Benoît et Jean-Guy LACROIX, « La division du travail sociologique : une question de clivage idéologique ? », dans : Johanne BOISJOLY et Gilles PRONOVOST (dirs), *La sociologie et l'anthropologie au Québec. Conjonctures, Débats, Savoirs et Métiers*, Montréal, L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), Les Cahiers de l'ACFAS, 119-134.
- LINHART, Danièle, « Le travail et la question de sa centralité pour l'univers personnel et social », *Sociologie et sociétés*, XXIII, 2 : 47-49. 1991
- MAHEU, Louis, Francine DESCARRIES-BÉLANGER, Marcel FOURNIER et C. RICHARD, « La science au 1984 Québec francophone : aperçus sur son institutionnalisation et sur les conditions d'accès à sa pratique », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology / La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 21, 3 : 247-274.
- MAHEU, Louis et Paul-Antoine BIEN-AIMÉ, « Le travail réflexif : ses exigences pour l'action syndicale », 1994 *Options*, hiver 1993-1994 : 37-50.
- MASSÉ, Jacqueline, « Le travail du dimanche », *Sociologie et sociétés*, II, 1 : 145-161. 1970
- MAURICE, Marc, « Le déterminisme technologique dans la sociologie du travail (1955-1980). Vers un 1980 changement de paradigme ? », *Sociologie du travail*, numéro spécial « Sociologie du travail à vingt ans », 1 : 17-34.
- MAURICE, Marc, « La question du changement technique et la sociologie du travail », dans : Michel DE 1994 COSTER et François PICHAULT (dirs), *Traité de sociologie du travail*, Bruxelles, De Boeck Université, 231-251.
- Ministère de l'éducation du Québec (MEQ), *Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée des 1994 universités du Québec, 1980-81 à 1992-93*, Direction générale des affaires universitaires et scientifiques.
- OUELLET, Fernand, « La modernisation de l'historiographie et l'émergence de l'histoire sociale », *Recher- 1985 ches sociographiques*, XXVI, 1-2 : 11-83.
- RIoux, Marcel et Yves MARTIN (dirs), *La société canadienne-française*, Montréal, Éditions Hurtubise 1971 HMH Ltée.
- ROSE, Michael, *Servants of Post-Industrial Power. Sociologie du travail in Modern France*, London, The 1979 Macmillan Press.
- SAINT-PIERRE, Céline, « Le tertiaire en mouvement : bureaucratique et organisation du travail. Itinéraire d'une 1987 recherche », dans : Diane TREMBLAY (dir.), *Diffusion des nouvelles technologies : stratégies d'entreprises et évaluation sociale*, Montréal, Les Éditions Saint-Martin, 185-198.
- SAINT-PIERRE, Céline, « Entre nation et société, mon pays prendra-t-il forme ? », dans : Marc LESAGE et 1989 Francine TARDIF (dirs), *Trente ans de Révolution tranquille : entre le je et le nous. Itinéraires et mouvements*, Montréal, Les Éditions Bellarmin, 185-193.
- SAINT-PIERRE, Céline, « Paroles sociologiques : itinéraire et plaidoyer », *Cahiers de recherche sociolo- 1990 gique*, 14 : 89-96.

- SAINT-PIERRE, Céline, « Trente ans de sociologie du travail au Québec : objet et méthode », communication 1992 présentée au Colloque « Transformation du travail et renouvellement de sa sociologie », Université de Montréal, mars.
- SALES, Arnaud, « La construction sociale de l'économie québécoise », *Recherches sociographiques*, 1985, XXVI, 3 : 319-360.
- STOREY, Robert, *Réflexions sur l'étude du travail au Canada-anglais*, Hamilton, Université McMaster. 1994 (Essai non-publié, Département de sociologie.)
- STROOBANTS, Marcelle, *Sociologie du travail*, Paris, Éditions Nathan. (Sociologie, 128.) 1993
- THWAITES, James D. et André LEBLANC, *Le monde du travail au Québec : bibliographie. The World of 1996 Labour in Québec : bibliography*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec.
- TREMBLAY, Marc-Adélar et Gérard FORTIN, *Les comportements économiques de la famille salariée du 1964 Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- TRÉPANIÉ, Michel, *Développement de la discipline sociologique et de ses pratiques dans les universités 1984 québécoises 1970-1984*, Montréal, Université de Montréal. (Mémoire de maîtrise, Département de sociologie.)
- WIPPER, A. (dir.), *The Sociology of Work : Papers in Honour of Oswald Hall*, Ottawa, Carleton University 1984 Press.

#### Numéros spéciaux de revues québécoises

- « Travail, industries et classes ouvrières », *Anthropologie et sociétés*, 10, 1. 1996
- « Informatisation et bureaucratie », *Cahiers de recherche sociologique*, 3, 2. 1985
- « Savoir sociologique et transformation sociale », *Cahiers de recherche sociologique*, 14. 1990
- « Entreprises : approches théoriques et études de cas », *Cahiers de recherche sociologique*, 18-19. 1992
- « Chômage et travail », *Nouvelles pratiques sociales*, 2, 2. 1989
- « L'organisation du travail », *Options*, hiver. 1993-1994
- « Spécial-Tricofil », *Possibles*, 1, 1. 1976
- « Le syndicalisme à l'épreuve du quotidien », *Possibles*, 9, 1. 1984
- « Un emploi pour tous ? », *Possibles*, 11, 2. 1987
- « Femmes au Travail », *Recherches féministes*, 5, 2. 1992
- « Situation de la recherche sur le Canada français », *Recherches sociographiques*, III, 1-2. 1962

« Le travail : autres réalités, autres regards », *Revue internationale d'action communautaire*, 25 / 65, 1991 printemps.

« Femme, Travail et Syndicalisme », *Sociologie et sociétés*, VI, 1, 1974

« L'informatisation : mutation technique, changement de société ? », *Sociologie et sociétés*, XVI, 1, 1984

« Travail, Santé et Prévention », *Sociologie et sociétés*, XVIII, 2, 1986

« Savoirs institués, savoirs informels », *Sociologie et sociétés*, XXIII, 1, 1991

« La sociologie du travail : un nouveau rôle ? un nouvel objet ? », *Sociologie et sociétés*, XXIII, 2, 1991